



marly INFOS



**BULLETIN MUNICIPAL
DE MARLY-LA-VILLE**
N° 104
oct-nov 2016
www.marly-la-ville.fr



Depuis 30 ans à votre service



STUDIO GRAPHIQUE

Création maquettes, papeterie, affiche, flyers, magazine, catalogue...

IMPRESSION NUMÉRIQUE ET OFFSET

Carte de visite, tête de lettre, flyer, dépliant, brochures...
Grand format, affiches, bâches, roll up, adhésif vinyle, supports rigides
avec découpe



PELLICULAGE / FAÇONNAGE

Pelliculage brillant, mat, Soft Touch
Pliage, dos carré collé, brochure...



JB Impressions : 03 44 63 46 76

Mail : jb@jbimpressions.com / www.jbimpressions.com



**PRÉVOYANCE
MUTUALISTE**
ILE-DE-FRANCE

Mutuelle Complémentaire Santé & Prévoyance

pour les PARTICULIERS - ENTREPRISES - ARTISANS & COMMERCANTS

Tarif Jeunes
(18/29 ans)

Tarif Actifs
(moins de 55 ans)

Tarif Familles
(à partir de 3 bénéficiaires)

Tarif Seniors
(à partir de 55 ans)

www.pmif.fr

N°Vert 0 800 449 349



26, rue du Général Leclerc - 95410 Groslay • Tél. : 01 39 83 40 60 - Fax : 01 39 83 45 21
7, rue de la Marèche - 95180 Menucourt • Tél. : 01 34 42 55 99

Marly-la-Ville
Où vos nos impôts locaux ?

Taxe d'habitation...
Taxe foncière...
Tous les détails sur :
www.marly-la-ville.fr



Madame, Monsieur,

Nombre d'entre vous, lors du Forum des associations, Feu d'Artifice, Fête de la Moisson, appels téléphoniques, rencontres ont attiré notre attention et exprimé leur stupéfaction sur l'augmentation des taxes foncières bâties (TFB) et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Si la part communale reste raisonnable malgré les baisses des dotations de l'ETAT, la part départementale augmente fortement. Les mouvements sont développés dans les revues de presse notamment « VAL D'OISE MAGAZINE ».

L'effet d'une surprise vient de la forte variation des taux de taxes foncières et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

« La fiscalité locale appliquée en 2016 est liée à la mise en place de la nouvelle communauté d'agglomération ROISSY PAYS DE FRANCE créée au 1er janvier 2016, le processus étant très encadré par différents textes de Loi.

La nouvelle communauté d'agglomération issue de la fusion des 2 communautés d'agglomération Roissy Porte de France et Val de France avec adjonction de 17 communes de Seine-et-Marne s'est retrouvée avec des situations fiscales très diverses dans les différentes structures.

L'harmonisation des taux d'imposition demandait une application sur l'ensemble du territoire dès l'année 2016.

L'objectif proposé par les élus communautaires exigeait que l'unification des taux intercommunaux ne se traduise pas par une augmentation globale de la fiscalité des ménages (globale: c'est-à-dire taxe foncière, plus taxe d'enlèvement des ordures ménagères, plus taxe d'habitation).

La lettre d'information FLASH INFO n° 1 a repris simplement le vote des taux, le FLASH INFO de Septembre apporte des précisions sur l'impact des 19 communes de ROISSY PAYS DE FRANCE.

Pour la part de l'intercommunalité, le résultat moyen portera avec quelques variations, en fonction des valeurs locatives, une augmentation plus que sensible:

Ainsi (les montants indiqués sont des moyennes) :
(part de l'intercommunalité) augmentation de la taxe foncière de 58 € plus augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 55 €, mais diminution de la taxe d'habitation (part de l'intercommunalité) de 146 €.

Bien sûr, il s'agit ici de moyennes, mais si vous avez reçu votre avis d'imposition de taxe d'habitation vous pouvez vérifier l'évolution de la part intercommunale pour l'ensemble des impôts locaux, les résultats obtenus confirmeront !

Enfin, n'oublions surtout pas l'essentiel : les impôts locaux financent concrètement des services pour tous les habitants. Vous pourrez découvrir et détailler sur notre site www.marly-la-ville.fr l'utilisation qui en est faite dans notre commune.

Avec nos sentiments dévoués,

Le Maire,
André SPECQ

Le Maire-Adjoint aux Finances
Daniel MELLA

AGENDA	—	2
ENTREFILETS	—	3
VIE LOCALE	—	4
INFOS GÉNÉRALES	—	11
VIE ASSOCIATIVE	—	14
ENFANCE JEUNESSE	—	21
CONSEILS MUNICIPAUX	—	30
ÉTAT CIVIL	—	44

Bulletin municipal d'informations
de Marly-la-Ville

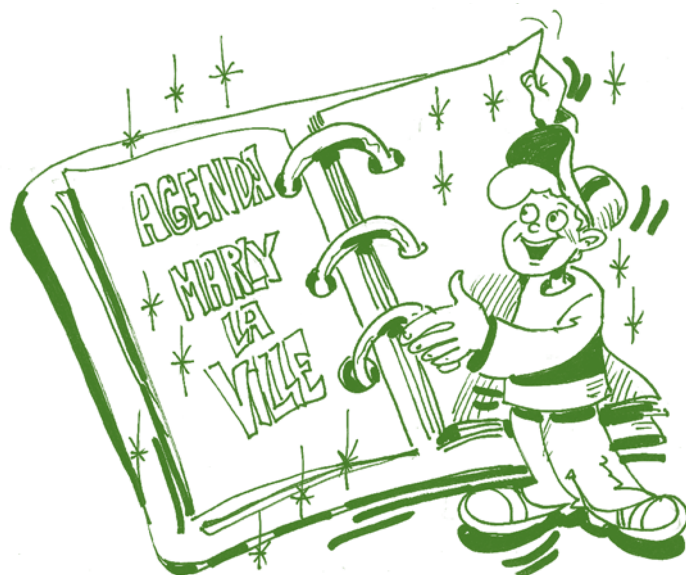
Hôtel de ville : 01 34 47 46 46
www.marly-la-ville.fr

Responsables de la publication :
André SPECQ, Maire,

Sylvie JALIBERT, Maire adjoint/Information.
Avec le concours du Club Image et Son

Imprimerie "J.B. IMPRESSIONS"

www.jbimpressions.com - 03 44 63 46 76



NOVEMBRE

JEUDI 03 DE 15H À 20H

Collecte de sang à la Salle des Fêtes.

VENDREDI 04 À 21H

Conte « L'écumé des mots » tous publics à l'Espace Culturel Lucien Jean dans le cadre du festival Croc'en Contes 2016.

DIMANCHE 06 DE 15H À 18H

Stage de Salsa à la Salle des Fêtes par K'Dances.



VENDREDI 11

Messe solennelle en l'église St Etienne.

à 11h00 Remise des médailles du travail et Commémoration du 11 novembre à l'Hôtel de Ville heure à 11h20.

à 11h30 Cérémonie commémorative au Monument aux Morts.

SAMEDI 12 DE 10H À 12H

Livres – Libres au square Dalibard par Gaïa.

SAMEDI 12 À 17H30

Café lecture de 15h30 à la salle Henri Marlé par Gaïa.

SAMEDI 19 DE 14H À 17H30

Ateliers sur les Droits de l'Enfant à la Salle des Sports rue Marcel Petit.

SAMEDI 19 THÉÂTRE À 20H30

« 2084 » et « Adolescence : première fois » à l'Espace Culturel Lucien Jean par Gaïa.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE DE 15H À 18H

Stage de Rock à la Salle des Fêtes par K'Dances.



JEUDI 24 À PARTIR DE 14H

Thé dansant UNRPA à la Salle des Fêtes.

MARDI 29 À 9H30 ET 14H

Musique Urbaine « Panique au bois béton » dès 6 ans à l'Espace Culturel Lucien Jean.

MERCREDI 30 À 15H

Conte « Mendi m'a dit » dès 6 ans à la Salle Henri Marlé dans le cadre du festival Croc'en Contes 2016.

DÉCEMBRE

VENDREDI 02 À 20H30

Concert Covertramp à l'Es-pace Culturel Lucien.

VENDREDI 02

TELETHON Marly Bad et le Club Marlyisien de Volley-Ball de 17h à 01h : Initiation et démos badminton et volley à la Salle des Sports info en attente de confirmation.

VENDREDI 02

TELETHON K'Danses à 18h30 Marche nocturne et à 20h soirée dansante à la Salle des Fêtes.

SAMEDI 03

Marché de Noël de 10h à 20h au square Dalibard organisé par le Judo Club Marlyisien avec l'aide de la municipalité.

MERCREDI 09 À 15H30

Conte musical « D'une île à l'autre » à partir de 18 mois à l'Espace Culturel Lucien Jean.

MERCREDI 14 À 19H

Concert de Noël par l'Ecole Municipale de Musique à l'Es-pace Culturel Lucien Jean.

JANVIER

SAMEDI 07 ET DIMANCHE 08

Tournoi de Football débutants et poussins à la Salle des Sports organisé par l'E.S.M.

SAMEDI 14 DE 10H À 12H

Livres – Libres au square Dalibard par Gaïa.

SAMEDI 14 À 17H30

Café lecture de 15h30 à la salle Henri Marlé par Gaïa.

DIMANCHE 15 DE 15H À 18H

Stage de Kizomba à la Salle des Fêtes par K'Danses.

DIMANCHE 15 À 16H30

Concert de la nouvelle année : Musique Russe par l'Ecole Municipale de Musique à l'Es-pace Culturel Lucien Jean.

DIMANCHE 29 À 16H

Bruno Salomone « Euphorie » à l'Espace Culturel Lucien Jean.



MARCHÉ DE NOËL 2016
 Cette année pour la 3ème édition notre Marché prendra place sur le parking de Carrefour Express
Le Samedi 3 Décembre 2016 de 10h à 19h
 A vos agendas pour un programme de folie...
 Nombreux stands artisanaux, balades en poneys, photos avec le PERE NOEL ainsi que de nombreuses animations.
 Sans oublier notre incontournable Tarifette et sa Grande Tombola...
Toute l'équipe du JUDO-JUJITSU CLUB DE MARLY LA VILLE vous attend pour partager ensemble cette belle journée

Des animations et festivités pour les Marlysiens



Fête de la musique 21 juin

Pluie pas pluie, la « belle » saison avait si mal commencé ! Le soleil n'étant pas au rendez-vous pour la Fête de la Musique du 21 juin surtout en début de journée au cours de l'installation du matériel de sono, que la décision s'est imposée d'installer la fête dans l'Espace Culturel. Merci encore aux participants qui ont occupé la scène.



Portes ouvertes pour tous, à la caserne des pompiers de Survilliers au mois de juin. Comme de nombreux marlysiens, Monsieur le Maire accompagné d'élus est allé écouter et tenter de mettre en pratique les conseils des pompiers sur les gestes appropriés.





Le 25 juin dernier, le parc Allende a accueilli, le défilé « auto rétro » pour leur 8^{ème} édition.



Retransmission de la Finale de la coupe d'Europe de Football

Dimanche 12 juillet sur un écran géant à l'espace culturel L. Jean.

Bal du 13 juillet

Pour le bal du 13 juillet, même dilemme, maintenu ou non ? Finalement bien que la fraîcheur ait été au rendez-vous le bal a bien eu lieu, place Dalibard comme les années précédentes.

L'orchestre Spirit'Music a joué pour le plaisir des danseurs jusqu'aux environs de minuit. Le public peu nombreux, sans doute frileux pour sortir par ce temps pluvieux, s'est malgré tout bien réchauffé sur la piste de danse en compagnie de danseurs de l'association K'Danses.



Cérémonie du 14 juillet 2016

Feu d'artifice le samedi 03 septembre





★ ★ ★ ★ ★ Fête de la moisson ★ ★ ★ ★ ★





Marly fleuri

La remise des prix qui récompensent les plus beaux jardins et balcons fleuris des personnes inscrites au concours de « Marly fleuri » a eu lieu le 24 septembre à l'hôtel de ville. Les photos des habitations en lice étaient exposées dans le hall pendant plusieurs jours en même temps que l'exposition de sculpture et peinture de l'atelier Imagin'Art.

L'équipe municipale félicite encore les 25 participants à ce concours qui s'investissent pour décorer leur maison ou appartement et de ce fait contribuent (comme l'a souligné Monsieur le Maire lors de la remise des prix) à l'embellissement de notre village.

Les 5 premiers prix ont été attribués à :

- 1^{er} M^{me} LAHAIE
- 2^{ème} à M^{me} ALLAINGUILLAUME
- 3^{ème} à M^{me} LEDANSEUR
- 4^{ème} à M^{me} SENN
- 5^{ème} à M^{me} DELTEIL





LES TRAVAUX D'ETE 2016

Comme chaque année la période des congés d'été profite aux multiples travaux effectués dans les écoles et les bâtiments communaux.

Les agents des services techniques, les entreprises déléguées, malgré les souhaits n'ont pu réaliser l'ensemble des travaux sur ces deux mois,

Les travaux attendus seront repris au fur et à mesure pendant les prochains congés scolaires.

Les équipes dédiées aux travaux des bâtiments, renforcées de quelques emplois jeunes, se sont totalement investies, et nous les en remercions.

Les agents des services entretien et restauration qui ont effectué comme chaque année les grands ménages d'été de tous les établissements scolaires et périscolaires se voient récompensés par un excellent accueil des familles lors de la rentrée.

Cette période estivale n'a donc pas été de tout repos pour les services en charge de l'entretien de la ville.

Centre de loisirs du Bois Maillard

Remise en peinture des deux ex-classes, du couloir d'accueil, investis pour les activités périscolaires du service Enfance/Jeunesse. Quelques menus travaux restent à réaliser dans ces locaux refaits à neuf.

Ecole primaire du Bourg

De gros travaux sur le bâtiment préfabriqué s'avéraient nécessaires.

- L'étanchéité de la toiture, la reprise des gouttières, l'installation de volets électriques sur l'ensemble des fenêtres exposées sud-ouest, la remise en peinture de l'extérieur du bâtiment, l'élagage et le nettoyage des abords sur l'arrière du bâtiment, la démolition avec reconstruction du mur de l'entrée de l'école côté parking ont été finalisés.
- La séparation côté nord sera remplacée dans les prochains mois.

Ecole maternelle du Bourg.

Remplacement de la canalisation principale de distribution d'eau chaude pour le chauffage des classes et du dortoir des petits maternels.

Salle du presbytère

Cette salle aujourd'hui occupée par un bon nombre d'associations se prépare à une rénovation complète.

La remise en état des sanitaires engage le remplacement des fenêtres en double vitrage, suivie de la mise en peinture de la salle avant la fin d'année.

Le COSEC

Des travaux importants se trouvent assurés en régie par nos personnels :

- Le bardage extérieur d'une bonne partie du bâtiment,
- L'isolation et le remplacement des fenêtres du côté DOJO et de la salle de danse,
- Remplacement et renforcement de l'ensemble des fenêtres du côté Ouest du bâtiment (régulièrement brisées de nuit par effractions),

*Daniel MELLA
Cadre de vie, Environnement, Urbanisme*



Éphémérides : suite !

Événements et personnages qui ont un lien direct avec l'histoire de Marly-la-Ville et ce, entre les mois de Juillet et Septembre.

Mois de juillet

03/07/1870, déclaration de guerre par la Prusse contre la France.

14/07/1915, bal populaire animé par l'orchestre du 261^e Régiment d'Infanterie Territoriale en cantonnement chez l'habitant à Marly-la-Ville.

23/07/1918, mort du soldat VIAUX Gabriel au Mesnil les Hurlus (Marne).

25/07/1918, mort du soldat FAUGERON Georges à Cugny (Aisne).

Mois d'août

03/08/1914, déclaration de guerre par l'Allemagne contre la France.

20/08/1917, mort du soldat ABANY André, en Belgique.

20/08/1914, mort du soldat DURIER Joseph à Morhange (Moselle).

27/08/1917, mort du soldat LEGRAND Romain à Sénoncourt (Meuse).

28/08/1766, visite solennelle de l'archidiacre de Paris Le Corgne de Launay dans la paroisse de Marly-la-Ville.

08/1943, la RN.17 et la voie ferrée à hauteur de la Sucrierie de Villeron, sont les cibles des bombardiers américains et des Spitfire britanniques.

30/08/1944, libération de Marly-la-ville par les troupes du général Patton.
(visite et libération jouées dans les CD 1 et 2 de l'histoire de Marly-la-Ville).

22/08/2005, « Adieu l'ami on t'aimait bien, tu sais ! »
Décès de monsieur Lucien JEAN, maire de Marly-la-Ville pendant 29 ans.

Mois de septembre

03/09/1915, mort du soldat QUESNEL Henri à Massige (Marne).

03/09/1939, déclaration de guerre par l'Allemagne contre la France.

05/09/1914, mort du soldat PETIT Charles à Dormans (Marne) ;

07/09/1917, mort du soldat OLIVIER Raoul, à Beaumont (Meuse).

08/09/1915, mort du soldat GAFFRIC Yves, à Vienne le Château (Marne).

08/09/1916, mort du soldat IMBERT Émile à Hartbonnières (Somme).

09/09/1917, mort du soldat MALINGRE Joseph à Glorieuse (Meuse).

14/09/1914, mort du soldat MONGROLLE Lucien à Berry-au-Bac (Aisne).

22/09/1914, mort du soldat VIDOUZE Édouard à St Rémy (Meuse).

24/09/1917 mort du soldat ANTHEAUME Louis à Verdun (Meuse).

26/09/1916, mort du soldat POIRET Jean à Bouchavesnes (Somme).

09/1865, La FETE de Marly-la-Ville s'est déroulée sur 5 jours : Les Dimanche 10, Lundi 11, Mardi 12, et Dimanche 17 et 18 Septembre.

« QU'ON SE LE DISE ! »

Mme Gilberte Ducos,
CGHFM

CROC EN CONTES

Vendredi 4
novembre 2016

Soirée d'ouverture :

Simon Gauthier – Cie Simon du Fleuve
« L'écume des mots »

21h / A partir de 7 ans / 1h

Spectacle de contes intemporels animés de ritournelles contées et chantées. On y suit des personnages à l'esprit vif et avisé, habiles à se tirer d'embarras, bref dégourdis... Le tout agrémenté de jeux d'onomatopées et d'interprétation musicale sur d'étranges instruments tels que la lame sonore (égoïne) et le célestium. Et criiic... et craaaac... que le conte sorte du sac !... Simon Gauthier est arrivé au conte comme on tombe amoureux, avec fougue et passion. Depuis plus de douze années, il captive tous les publics par son imaginaire débridé, son énergie incandescente et sa sensibilité de poète.

<http://simongauthier.com>

Direction artistique : Daniel Gaudet

Espace Culturel Lucien Jean

Rue Marcel Petit – 95 670 MARLY LA VILLE

Réservation obligatoire auprès
de l'Espace Lucien Jean : 01.34.31.37.60

Mercredi 30
novembre 2016

Violaine Robert

« Mendi m'a dit »

15h / A partir de 6 ans / 45 min

Certains diront que Mendi était une enfant perdue dans la forêt, d'autres qu'elle était fille de dragon, d'autres encore qu'elle était aventurière, chasseuse de poux. Elle est un peu tout ça, elle est aussi celle qui a poussé la grille d'or et parcouru le château aux mille portes. Qu'y avait-il derrière ces portes ? Dis-moi Mendi, dis-moi...

http://violainerobert-conteuse.fr/Violaine_Robert_conteuse.html

Salle Henri Marlé

Allée des noisetiers – 95670 Marly-la-Ville

Réservation conseillée auprès
de la bibliothèque : 01.34.72.74.14

LOGO Mairie et Sigdir

PROTÉGEONS notre environnement

Que deviennent vos Ordures ménagères ?

Elles seront incinérées au centre de valorisation énergétique et produiront électricité et chauffage.

Valorisation énergétique

La valorisation énergétique consiste en l'incinération des déchets dans des fours spécifiques. Ce procédé aboutit à la création de chaleur servent par exemple à alimenter des systèmes de chauffage et d'électricité. Une partie des déchets contenus dans nos poubelles n'est pas recyclable. On les appelle déchets résiduels. Ces déchets constituent néanmoins une source d'énergie importante dont l'exploitation limitera d'autant l'utilisation de ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon,...) ou nucléaires. Les déchets résiduels font l'objet d'un traitement par incinération avec valorisation énergétique.

Comment ça marche ?

Une fois collectés, les déchets sont acheminés à l'usine d'incinération. Ils sont versés en vrac dans la fosse de réception où ils sont brassés avant d'être transportés dans l'un des deux fours grâce à un grappin. Chaque four peut valoriser jusqu'à 10 tonnes de déchets par heure, ce qui représente une capacité de 150 000 tonnes de déchets par an.

Dans les fours, les déchets sont utilisés comme des combustibles. Ils sont incinérés à une température d'environ 1 000 °C. Une chaudière de récupération, équipant chaque four, utilise la chaleur issue de la combustion des déchets pour produire de l'eau surchauffée. L'eau, ainsi chauffée, passe dans un turbo-alternateur produisant de la vapeur et de l'électricité : c'est la valorisation énergétique des déchets.

Un réseau de 2,2 kilomètres entre l'usine et la centrale thermique a été créé afin de transporter l'eau surchauffée. **Cette énergie thermique permet aujourd'hui le chauffage de 15 000 logements du Grand Ensemble à Sarcelles.**

L'énergie électrique produite est destinée à l'autoconsommation du site et au réseau ERDF. **Elle représente la consommation électrique de 3 400 foyers.**



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 31 DECEMBRE 2016

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2016 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2017.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31

décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.

PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription ;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.).

ELECTIONS PREVUES EN 2017 :

- Présidentielles : 23 avril et 7 mai 2017
- Législatives : 11 et 18 juin 2017
- Sénatoriales : 24 septembre 2017

Pour tous renseignements, merci de contacter Madame CASTANO Anna au 01 34 47 46 42.

L'équipe infirmière de marly-la-ville vous informe qu'une permanence

POUR LA VACCINATION CONTRE LA GRIPPE se tiendra

les mardis de 17h00 à 19h00 (sans rendez-vous)

au cabinet 14, rue Roger Salengro (07.83.88.11.81)

à partir du 18 octobre 2016 jusqu'au 13 décembre 2016 inclus

SANTÉ

Le Syndicat Intercommunal Fosses Marly-la-Ville (SIFOMA) s'est engagé dans l'acquisition des murs du Cabinet médical de la gare.

Après les départs en retraite et afin d'éviter tout désert médical, plusieurs médecins, les communes de Fosses et Marly-la-Ville se sont mobilisés pour garder les consultations de généralistes du lundi au samedi.

**Cabinet médical de la Gare
7, Avenue Henri Barbusse à FOSSES
Tel : 01 34 47 30 46**

Du nouveau sur les collectes des ordures ménagères et emballages

Le mois de juillet dernier a permis la mise en place de 8 Bornes d'Apport Volontaire Enterrées (BAVE) 3 bornes « déchets ménagers » et 2 bornes « emballages » à proximité du square Dalibard, ainsi que 2 bornes « déchets » et 1 borne « emballages » à la sortie de la résidence Anne Franck, Chemin du Loup.

Ces bornes d'apport volontaire améliorent l'environnement immédiat des secteurs.

Les conteneurs qui encombraient régulièrement les lieux de passages devant les commerces disparaissent.

Ces « BAVE », à la disposition des résidents et des commerçants, assurent des collectes moins bruyantes et plus rapides. Les caissons sont vidés chaque vendredi après-midi.

Les nouveaux équipements apportent des points positifs si les consignes d'utilisation sont bien respectées. Plus hygiéniques, plus propres, sans odeurs, les cuves limitent toutes dégradations accidentelles ou intentionnelles.

Les collectes moins fréquentes deviennent plus économiques pour la collectivité.

Une campagne de porte à porte a été organisée auprès de chaque résident et commerçant, dans l'objectif de sensibiliser aux gestes de tri, de bien expliquer le fonctionnement de ces bornes aux accès faciles, avec la fourniture de sacs de pré-collecte.

ANATOMIE D'UNE BAVE

Qu'est-ce qu'il y a dessous, comment ça fonctionne ?

Les ouvertures varient selon le type de déchets :

- Rectangulaire pour les emballages, cartons, papiers, journaux et revues
- A tambour pour les sacs à ordures ménagères.
- Pour les apports volontaires des verres, pas de changement, les conteneurs positionnés aux multiples endroits de la commune restent à la disposition de chacun.



Projet immobilier de l'ancienne ferme à l'entrée sud de la Commune



L'opération immobilière sur le quartier « fermes sud » à l'entrée du village prévoit la réalisation d'un programme de 152 logements répartis comme suit :

- 50 logements en accession (R+2) « Rez de chaussée + 2 étages »
- 14 maisons individuelles,
- 81 logements locatifs sociaux (R+2),
- 7 logements en réhabilitation,
- 1 salle d'activités,
- Réhabilitation du pavillon Dalibard,
- La création d'une voie de desserte, de réseaux divers et voirie, 200 places de stationnements, espaces verts et parcs.

L'appel à projet exigeait la prise en compte dans des délais tendus :

- du périmètre de l'Eglise classée
- de la proximité de la vallée de l'Ysieux
- de la situation du Pavillon Dalibard
- de la sauvegarde d'arbres remarquables

L'ensemble à insérer dans le cœur de village ancien, à proximité d'une zone pavillonnaire.

Les opérateurs Bouygues Immobilier, Eiffage Immobilier, Nexity et Vinci immobilier/Bonaparte, leurs partenaires du logement social, développaient après discussions et suggestions, trois présentations en Mairie devant un comité de pilotage composé, de l'Etablissement public foncier d'Ile de France, de délégués de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, des Services de la Direction des Territoires, des Bâtiments de France, du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise, d'élus Marlysiens, assurés du concours, des conseils, de Bureau d'Etudes, d'Architectes, d'Avocat et cadres territoriaux.

Le 28 juin dernier, à l'Espace culturel Lucien Jean, après l'accueil et remerciements de Monsieur le Maire et des élus, les plans, esquisses, étaient dévoilés, commentés, projetés en 3D par chaque opérateur, à tour de rôle suivant un tirage au sort. Un public nombreux,

observateur, très intéressé, a pu interroger opérateurs, bailleurs et élus.

Après exposition en Mairie des planches projets jusqu'au 14 juillet, complétées et amendées des observations des riverains proches, le Comité de pilotage a retenu l'appel à projet Bouygues immobilier associé au bailleur social Immobilière 3F.

La Commune en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France et l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France doit maintenant entreprendre les formalités de cessions de terrains, déclaration de projet avec mise en règle du document d'urbanisme, permis de construire dans des délais contraints imposés par les lois sur le logement social.

L'intégration du projet urbain dans le village fera l'objet de communications et informations dans les prochains bulletins municipaux.

Daniel MELLA
Maire-Adjoint

Cadre de Vie, Environnement, Urbanisme





Tir à l'arc

Actualités 2016

Comme chaque année les mini stages du mois d'août dernier ont été un succès. Une dizaine de jeunes marlysiens ont pu faire une initiation au tir à l'arc. La chaleur associée à un encadrement sympathique ont fait la joie de nos enfants.

De nouveau cette année, des jeunes de la ville de Fosses avec des animateurs de la jeunesse sont venus passer un après-midi pour découvrir notre sport. Cette découverte a suscité un bel engouement.

Durant cet été, le jeu d'arc a pris un nouveau visage avec les travaux entrepris par Jean-Claude et Jacques. Avec l'aide fournie par bon nombres d'archers (André, Catherine, Christian, Didier, Gérard, Hervé, Laurent, Michel et Robin), à présent, les archers peuvent tirer à l'abri des intempéries.

Le championnat de France Fédéral a eu lieu du 26 au 28 août dernier à Reims. NACER Nazim représentant la compagnie de Marly-la-Ville qualifié pour ce championnat a terminé à la 12ème place, dans un concours très relevé. Nazim est benjamin, dans la catégorie tir à l'arc classique, un jeune qui promet grâce aux conseils fournis par André.



Encore un record pour MarlyBad...



Cette année au Forum des Associations 2016, en moins de 2 heures, tous les créneaux étaient déjà pleins : 24 enfants + 24 pré-ados + 25 ados + 64 adultes.

Quel succès ! Et pourtant, certains pensent que le Badminton est un sport de plage. Et bien non. Sport extrêmement physique et technique, le badminton est le 3ème sport le plus pratiqué au monde, après le football et le tennis. C'est le sport national de beaucoup de pays d'Asie.

Lin Dan, le numéro 1 mondial, est aussi populaire en Chine que Zidane en France et tourne également dans de nombreux spots publicitaires.

Le badminton est un sport convivial et MarlyBad organise souvent des animations ou de petits tournois pour tous les âges. Les plus motivés progressent vite et s'orientent fréquemment vers la compétition.

Attention, on y prend goût ! Le bad devient vite une passion qui prend beaucoup de temps pour le plaisir et le bien-être.

Pour la 3ème année consécutive, MarlyBad a participé à la fête de la moisson où des centaines d'enfants ont pu jouer sur la pelouse du parc Allende.

Pour la 3ème année également, MarlyBad participe au challenge intercommunal contre 6 autres communes de la région et défendra son trophée.

Un rendez-vous important : la participation au téléthon 2016 au cours du 1^{er} week-end de décembre. De nombreuses surprises vous attendront pour cet événement. Une communication vous informera prochainement plus précisément au travers d'affiches, de panneaux municipaux, de publications dans les différents commerces de Marly et par les milliers de messages envoyés par le Harceleur de MarlyBad.

Alors, rendez-vous pour le téléthon 2016 et avec vos sourires habituels.



Les Chups

«Les Chups» présenteront leur nouveau spectacle musical «Blues d'hôpital» : Samedi 13 mai 2017 à 20h30 et dimanche 14 mai à 16h à l'Espace Lucien Jean.

Dans cette comédie musicale, les événements s'enchaînent plus vite que la musique. L'infirmière en chef

se charge de régler tout comme du papier à musique, le directeur s'arrache les cheveux à cause d'un fichu contrôle sanitaire et le chirurgien hyper actif opère... ou pas !

Une chose est sûre, cet hôpital pas comme les autres vit des situations pas comme les autres, toujours avec humour et en chansons. Un spectacle très divertissant que vous pourrez découvrir grâce à d'excellents artistes.

Réservation : Laurence Cotton 06.16.53.80.71



EQUIPE U19
CHAMPIONNE DU VAL D'OISE 2015 / 2016



EQUIPE U11
FINALISTE DEPARTEMENTAL DU CHALLENGE U11

SEPTEMBRE 2016

et voilà une nouvelle saison qui débute pour l'ES MARLY !



Permettez-moi tout d'abord de vous faire un bilan de la saison dernière. La plupart de nos équipes se sont classées dans les 5 premières de leur championnat.

L'équipe 1 des U19 a même terminé 1ère et a donc été déclarée championne des U19 Excellence ce qui lui permet de franchir un cap.

Pour la 1ère fois dans la vie du club de l'ES MARLY, une équipe accède à une division de Ligue et jouera donc cette année en DHR.

Cette même équipe a également été finaliste régional de la Coupe GAMBARDELLA et au niveau départemental finaliste de la Coupe du Val d'Oise et des Jeux du Val d'Oise.

N'oublions pas non plus les petits ! En effet l'équipe 1 des U11 (10ans) a été finaliste départemental du Challenge U11 (la coupe pour cette catégorie). Ce qui lui a permis d'être finaliste régional du Challenge U11. A noter également que 2 équipes de jeunes du club : U17 et U19 ont été félicitées pour leur comportement. En effet fin juin ces 2 équipes ont reçu le Challenge du Fair Play dans leur groupe. Ce challenge remis lors de l'assemblée générale du District en juin, récompense les équipes qui totalisent le moins de cartons rouges durant toute la saison et ont donc un bon comportement sur le terrain !

Bravo à toutes les équipes pour leur palmarès et félicitations aux équipes de jeunes pour leur comportement et tenue sur un terrain

Il est à noter également la création d'une équipe Sénior féminine suite à la demande de plusieurs jeunes femmes et d'une section « Baby-Foot » pour les enfants âgés de 4 ans.

Et pour finir sur une bonne note, le club a fêté ses 90 ans d'existence en Juin dernier !

Espérons que cette nouvelle saison soit aussi riche en événements et en émotion que celle qui s'est achevée.



Esprit de Cadres *Esprit de Cadres*

Si vous souhaitez mettre vos cartes, photos ou petits objets en valeur, venez-vous initier ou vous perfectionner dans nos ateliers du samedi ou du lundi à Plailly. Cathy et Isabelle vous feront réaliser des cadres superbes que vous aurez plaisir à accrocher ou à offrir. Passez nous voir, ou contactez-nous.

Les coordonnées sont sur notre site et sur notre page facebook.

club.quomodo.com/esprit_de_cadre ou facebook : **Esprit de Cadre**

A très bientôt !

Attention, à vos calendriers !

La quatrième édition des « Créas de Plailly » aura lieu le dernier week-end de novembre.

Comme toujours, vous pourrez y trouver tous les articles « fait main » de nos exposants. Des cadres bien sûr, mais aussi du crochet, de la peinture sur bois, sur porcelaine ou sur soie, des bijoux, des tissus, du cartonnage et plein d'idées cadeau !

Nous vous attendons à la salle de La Grange à Plailly **les samedi 26 et dimanche 27 novembre 2016 de 10h00 à 18h00.**



Hand Fosses-Marly



Depuis le 4 juin dernier, les membres du bureau du club Hand'Fosses-Marly ont été renouvelés.

Ces derniers souhaitent développer une école de handball afin de former les jeunes à partir de 6-7 ans et ainsi révéler des talents. L'objectif est d'engager l'équipe loisirs et toutes les équipes d'enfants à divers tournois ainsi qu'à des championnats en fonction des catégories d'âge.

Les filles sont les bienvenues car les effectifs manquent parfois de féminité ...

Un autre projet tient à cœur de l'équipe dirigeante : cette année, des entraîneurs et des arbitres en lien avec le comité départemental de handball du val d'Oise seront formés.

Bientôt le site internet du club verra le jour et en attendant vous pouvez nous rejoindre sur facebook: Hand Fosses Marly Club afin de partager les nouvelles du club mais aussi sur notre adresse mail pour plus de renseignements handfossesmarly@gmail.com.



La Guirlande Francilienne

Devisant avec une personne très active de Marly la Ville sur le résultat du forum des associations à l'aune des nouvelles inscriptions engrangées par la Guirlande Francilienne, il arriva que je fus interloqué par une remarque lapidaire : « Il faut bien l'admettre, la Danse traditionnelle cela s'arrêtera bientôt...».

Rassurez-vous bonnes gens, ce n'est pas demain la veille. Ce dimanche vous nous avez vus (peut-être applaudis) danser une bourrée lors de la fête de la moisson. Nos recherches font remonter la bourrée à plus de mille ans...

De fait la danse traditionnelle qui exprime nos émotions et nos sentiments a toujours été le meilleur moyen de sociabilité et d'adhésion au groupe. Ce n'est même pas propre aux humains puisque les animaux eux-aussi ont leurs danses traditionnelles pour se faire admettre dans un groupe ou pour séduire celles ou ceux qui assureront la survie du groupe en donnant la vie.

Cela se retrouve d'ailleurs dans ses principales caractéristiques, au cours d'une danse, on change souvent de cavalier/cavalière pour faire connaissance. Les figures et pas sont ludiques, les chorégraphies sont répétitives pour permettre aux nouveaux venus d'apprendre rapidement.

Cette remarque lapidaire et laconique sonne gravement à mes oreilles. Véridique, elle signifie que nous ne croyons plus que nous, les hommes et les femmes d'aujourd'hui, sommes encore capables de nous rassembler, de vivre ensemble et de construire un monde heureux et accueillant.

Ce que je dis là, sur la danse traditionnelle, pourrait aussi s'appliquer aux jeux et sports nombreux eux aussi à être constructeurs d'unité... à cela près que la danse a su rester à l'écart des circuits financiers et des intérêts supérieurs de la publicité.

Je ne sais si nous avons réussi ce dimanche 18 Septembre à vous convaincre combien pratiquer la danse traditionnelle peut nous aider à rester nous-mêmes

tout en nous enrichissant des apports nouveaux, mais je vous assure que le dimanche précédent, donnant un spectacle à Sucy en Brie, nous en avons été témoins en voyant les sourires des spectateurs retrouvant les émotions de leur jeunesse et découvrant les apparentements et similitudes entre les danses de régions et de pays différents et parfois lointains.

Alors si vous aussi vous croyez que notre société peut se retrouver, se reconstruire se redynamiser, qu'elle n'est pas condamnée aux faux plaisirs solitaires et aux écrans addictifs, quel que soit votre âge, sexe, origines :

**Rejoignez-nous
tous les mardis soirs
de 20h30 à 22h15
au Coséc de Marly la Ville**



K'Danses

Actualités



L'enthousiasme est de mise pour cette nouvelle année qui commence à K'Danses. Les Forums des Associations ont été un vrai succès : des moments heureux où les adhérents peuvent partager leur passion et vont à la rencontre des personnes présentes.

L'an passé, K'Danses, comme à son habitude a participé à de nombreuses manifestations organisées par les villes qui nous accueillent ou par des associations amies.

Ainsi la fête de la Moisson de Marly-la-Ville a vu nos professeurs et nos adhérents présenter quelques belles démonstrations.

Au semi-marathon de Saint-Witz et aux foulées SOMABE, de nombreux danseurs et danseuses ont participé aux différentes courses et d'autres membres de K'Danses s'occupaient, dans les deux cas, de la consigne des athlètes.

Attentive aux autres, notre Association a aussi organisé deux soirées humanitaires ouvertes à tous : une soirée en faveur du Téléthon et une Zumba party au bénéfice d'une petite marlysiennne, Carla atteinte d'une maladie orpheline.

Des stages, cette année, comme l'année passée, se dérouleront avec nos professeurs, le dimanche de 15h à 18h : Stages exclusivement débutants, ouverts aux adhérents et, surtout, aux non-adhérents afin de leur faire découvrir en une après-midi une danse et un état d'esprit. La salsa, la kizomba, la bachata,, le rock, des danses de salons et de la Zumba Kid sont au programme pour les mois à venir.

Notre site internet, www.k-danses.com, regroupe toutes les informations utiles : tarifs, horaires, stages, soirées, événements ...

Comme chaque année, nous avons organisé un week-end de danse en Normandie, également ouvert à tous

sur inscription. L'ambiance a été particulièrement festive avec ses cours de danse, ses soirées dansantes, ses activités récréatives et des moments de franches rigolades. Le week-end 2017 est déjà sur les rails et dans toutes les têtes.

Un autre grand moment de notre association est le Gala de fin d'année qui s'est déroulé en juin et avait pour thème la Danse et le Voyage. Il a rassemblé 125 danseurs et danseuses, a nécessité environ 500 costumes et a monopolisé toutes les énergies.

Nos professeurs et nos adhérents se sont, encore une fois, surpassés pour proposer un spectacle digne de ce nom. Les applaudissements d'une salle comble nous ont touchés profondément et nous ont motivés pour préparer un gala 2017 encore plus extraordinaire. La soirée dansante qui a suivi, a ravi tous les participants et le public présent.

Nous fermons le chapitre 2015-2016 de l'histoire de K'Danses pour en ouvrir un autre, qui sera encore plus riche et plus enthousiasmant grâce à nos professeurs et à nos adhérents anciens et nouveaux.

Sur ce début de saison, nous avons programmé les événements suivants ouverts à toutes et à tous:

- **Le 6 Novembre : stage « débutants » de Salsa**
- **Le 20 Novembre : stage « débutants » de Rock**
- **Le 2 Décembre : soirée dansante en faveur de l'AFM téléthon.**

Lorsque je danse, je ne cherche à surpasser personne d'autre que moi, alors pour le vérifier n'hésitez plus et venez nous rejoindre...

L'équipe de l'association K'Danses

**Association affiliée
à la Fédération Française de Danse**

www.k-danses.com
Facebook : Elliott K'Danses
07 81 87 59 84



LE PLAT BAND DE L'YSIEUX RECRUTE

Pour ceux qui ne connaissent pas le plat band de l'Ysieux ... C'est un groupe d'une quinzaine de musiciens et musiciennes amateurs de 25 à 75 ans.

Nous nous produisons là où on nous le demande pour des concerts, mariages, soirées privées, fêtes de la ville et lors de beaucoup d'autres événements festifs.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un ou d'une bassiste, de saxophonistes, clarinettes, flutes et cuivres (enfin tous vents) – Les cordes (contrebasse ou violon par exemple) sont également les bienvenues pour jouer sur scène et partager des moments sympas, dans un style jazz mais également Latino, Swing ou Bossa.

Nos répétitions hebdomadaires du mercredi soir, au sein de l'école de musique de Fosses, se déroulent dans une ambiance bon enfant mais sérieuse sous la baguette de notre excellentissime chef Gaël Diatta (professeur de saxophone et musicien hors pair).

Si vous voulez connaître le dessous des cartes, assister à une de nos répétitions et voir par vous-mêmes, n'hésitez surtout pas à nous contacter.

Si vous avez envie de vous lancer dans l'aventure, de prendre du plaisir à jouer en groupe et de vous « éclater » sur scène, ne tergiversez pas plus longtemps.

Rejoignez-nous, vous ne le regretterez pas !

Adresse courriel : contact@pblyx.fr

Site Web : www.pblyx.fr

Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/110687612308962/>



Speakludo

L'association loi 1901 Speakludo (Marly la Ville) en partenariat avec Atout Langues (Plailly) propose :

**samedi 28 janvier
à Plailly,**

la nouvelle pièce de théâtre anglaise jouée par les professionnels de la compagnie OZ. Venez nombreux...

ELEMENTARY
My Dear Watson
Une aventure de Sherlock Holmes

Une comédie en anglais simple pour tout public, enfants, ados et adultes
par la célèbre compagnie anglophone **OZ**

**à Plailly - La Grange
samedi 28 janvier 2017
à 18H**

Spectacle Proposé par
Atout Langues & Speakludo

Reservations: 06 81 97 92 40 ou richard_edelstein@yahoo.fr
Prix des places: 12 €

Cahier détachable pour les enfants!

Juillet 2016 au centre de loisirs



Le mercredi 6 juillet, le top départ des vacances d'été a été lancé !!!
Petits et grands ont été accueillis sur l'école de la Garenne.
Les enfants ont voyagé sur quatre semaines à thème.

Au programme : une semaine en couleur, une déguisée, une à l'envers et une camouflée !

Chaque semaine, chacun entrait dans un univers différent ;

Pour clôturer chaque thème de manière festive, chaque vendredi, les enfants sont venus habillés en bleu, puis déguisés, avec des vêtements à l'envers et enfin tous camouflés.

Chaque jour, activités manuelles, jeux sportifs, sorties, jeux d'énigme ou animations culturelles, ont agrémenté nos journées. Pour les Préados, le sport et le bricolage ont été au rendez-vous. Chaque semaine, foot, thèque, tennis, tennis de table, basket ... Ils ont créé un salon de jardin en palette, tissu ... Tout le groupe était motivé et investi.

Un mois rempli de jeux et de bonne humeur.

Un été au centre de loisirs Présentation du projet ALSH Août 2016

L'histoire de l'homme à travers le temps

Nous avons abordé de manière ludique quatre périodes de la Préhistoire à l'Histoire. Nous avons permis aux enfants de découvrir le mode de vie des hommes au sein des différentes périodes (coutumes et traditions). Sur chaque période abordée, nous avons recherché des pratiques artistiques, sportives et culturelles...

Un des objectifs était de permettre aux enfants de situer sur la frise chronologique, les différentes périodes abordées.

Nous avons ainsi réalisé des activités manuelles pour aborder les pratiques artistiques de l'époque. Nous avons créé des décors afin de nous immerger dans le mode de vie de nos ancêtres selon les périodes

étudiées. Nous avons aussi découvert certains sports pratiqués aux différentes périodes.

- Première semaine : la Préhistoire
- Deuxième semaine : la Grèce Antique
- Troisième semaine : le Moyen Âge
- Quatrième semaine : la Renaissance
- Cinquième semaine : une projection dans le futur, nous a permis de clôturer notre voyage.

De nombreuses sorties ludiques et culturelles sont venues agrémenter notre projet, ainsi que la participation du centre à de nombreux mini stages tel que le Hand, le Tennis, l'acrosport et le cirque.

L'équipe d'animation



Les ados de la Maison des Jeunes en bivouac

Les 20 et 21 juillet, sept jeunes marlysiens ont pu aller découvrir le parc du Puy du Fou accompagnés par l'équipe d'animation de la Maison des Jeunes. Le bivouac d'été est en place depuis quelques années sur la ville, et a déjà permis à de nombreux jeunes de découvrir les châteaux de la Loire, Reims, la Normandie et cet été la Vendée. A travers ses nombreux spectacles riches en action et aux décors impressionnants, le Puy du Fou allie plaisir des yeux et histoire locale. En plus, les jeunes ont également goûté aux joies du camping ! Deux journées très agréables, sous un soleil radieux avec un groupe très enthousiaste ! Vivement l'an prochain !

Séjours d'été 12/16 ans, tous à Val Cenis !

Comme tous les ans, les jeunes marlysiens ont pu profiter de deux séjours s'adressant aux 12/16 ans.

Les deux séjours (du 6 au 14 juillet et du 22 au 30 août) se sont déroulés à Val Cenis dans les Alpes sous la thématique « multisports ». Les jeunes ont découvert

ou redécouvert des sports comme le rafting, l'accrobranche et la via ferrata. Ils ont aussi pu profiter d'une après-midi dans un parc aquatique avec toboggans, trampolines, aquabulles... Le cadre montagneux, la structure d'accueil et les deux groupes de jeunes ont fait de ces séjours de véritables succès.



L'Euro au Bois Maillard

Pour introduire l'Euro 2016 en France, les animateurs du Bois Maillard ont invité chaque enfant du CP au CM² du Bois Maillard à participer à un atelier sur les pays d'Europe.

Chacun a pu jouer, dessiner et apprendre les noms des capitales, les monuments célèbres, le nombre d'habitants, mais aussi les stades et les joueurs les plus connus de chaque pays d'Europe.

Quizz, recherche et défi leur ont permis de créer des affiches sur chaque pays.

En parallèle, 10 équipes de foot se sont formées et se sont rencontrées.

Des vrais défis et classements, petits et grands se sontentraîdés et encouragés. Une réelle mixité dans les équipes s'est installée, filles et garçons, et tout âge confondu.

L'équipe d'animation



Compétition de Trottinette

Samedi 10 septembre, une vingtaine de participants de 8 à 18 ans se sont inscrits à la compétition de trottinette « freestyle » organisée par la Maison des Jeunes au «skate-park ».

Sous un ciel bleu, chacun a pu profiter des infrastructures proposées par la ville et mesurer ses talents. Nous pouvons féliciter Maxime, vainqueur de la catégorie «confirmés» qui nous en aura mis plein la vue notamment avec son « back flip » (saut périlleux arrière) et Léandre qui remporte la catégorie «débutants». Une mention spéciale à notre benjamin de la compétition, Raphaël âgé de 8 ans qui finit 2^e de la catégorie «débutants».

La Maison des Jeunes remercie la Marly Ride Association pour son aide et les familles qui étaient présentes pour encourager les jeunes.

Toutes les photos de l'événement sur facebook : « Maison des Jeunes Marly ».



GRAND JEU AU BOURG

Le vendredi 1^{er} juillet 2016, les enfants du Bourg ont participé à un grand jeu où l'entraide et la coopération ont été les éléments indispensables pour gagner.

Dans toutes les équipes, les enfants maternels et élémentaires, ont dû collaborer ensemble sur les différents stands afin d'arriver à passer les différentes épreuves proposées.

Si une équipe est sortie vainqueur, tous les enfants ont été récompensés autour d'un petit goûter sucré.

Concours de dessin école de la garenne élémentaire année scolaire 2015/2016

Temps d'animation Pause méridienne

L'équipe d'animation a proposé aux enfants de l'école de participer à un concours de dessin.

En effet, un thème différent par semaine était proposé soit par les enfants soit par l'équipe d'animation. Les enfants au gré de leur inspiration pouvaient réaliser un dessin. Chaque jeudi un vote permettait d'élire la plus

belle réalisation de la semaine. Un affichage sous le préau présentait les différents dessins.

Pour sélectionner la plus belle réalisation de la période, les enfants, qui le souhaitaient, pouvaient choisir parmi les dessins gagnants leur préféré.

Voici les gagnants des différentes périodes :



Notre grand vainqueur est donc Théo !

Du 04/01/2016 au 19/02/2016 :
Dessin gagnant - Théo Leblanc



Du 07/03/2016 au 16/04/2016 :
Victoria et Eva



Du 06/05/2016 au 05/07/2016 :
Théo Leblanc





Séjours Scientifiques

du 18 au 22 juillet et du 15 au 19 août

28 enfants ont participé aux 2 séjours mis en place cet été par le Service Municipal de l'Enfance à St-Cyr.

Sur ces séjours, les enfants ont pu vivre des activités de découvertes scientifiques : fabrication de fusées, de pâte à modeler avec de la maïzena, éruption de volcans, cuisine moléculaire, et bien d'autres encore...

Le beau temps et les baignades (sans oublier le toboggan aquatique) ont été aussi au rendez-vous.

Les enfants ont par ailleurs participé à un grand jeu afin de retrouver les places du Futuroscope où tout le monde a passé une excellente journée.

Pour finir la boum autour d'une soirée « jeux musicaux » attendue par tous !

Séjours Montagne

du 6 au 13 juillet et du 22 au 29 août

39 enfants ont participé aux 2 séjours Montagne mis en place par le Service Municipal de l'Enfance à Val Cenis. Les enfants ont découvert la montagne et ses pratiques sportives et culturelles. Mais aussi tout l'aspect du « vivre ensemble » de la vie de groupe où l'entraide, l'écoute et l'échange ont été les éléments moteurs de ces séjours.

Ils ont pu vivre différentes activités, dont une journée de randonnée dans le parc national de la Vanoise avec une nuit en refuge. Ils ont pu participer à de l'escalade, de la Via Ferrata, de l'accrobranche.

Et profiter du parc aquatique de Sollières-Sardières avec :

- Aquairboard : Nouveau concept de glisse, où l'on dévale 2 pentes de 17 m avec des planches de bodyboard pour glisser ou décoller au-dessus de l'eau !
- Water Bubble : Pour rouler et courir sur l'eau dans les rouleaux où l'on peut monter à plusieurs
- Aquaslake-Line : où comment les équilibristes sur une slake installée au-dessus de l'eau cristalline...
- Et aussi la rampe, les trampolines et la tyrolienne pour atterrir dans l'eau.

Les groupes ont profité d'un temps magnifique et régulièrement de la piscine présente sur la structure.

Et enfin, le plaisir de partager de très bons moments avec le groupe des jeunes comme des repas, des temps de jeux et d'activités, des veillées, un grand jeu ou encore la boum.



TENNIS CLUB

La saison 2016 s'est conclue avec plusieurs palmarès dont celui du Tournoi interne et ...



Théo, vainqueur de Niels



Valentin et Florian,
vainqueurs



Finalistes Dames, Messieurs,
Jeunes et en Doubles mixtes



La saison 2017 a commencé le 31 août par les inscriptions au Tennis club et le recrutement de Thomas RELLO qui épaulera Thomas FRIANT, pour assurer un enseignement de qualité.



Mais honneur aux petites « mesdames » qui ont ouvert la saison !



Compte-rendu INTERCLUBS 2016

UNE 95 Athlétisme



Chaque année la saison estivale débute pour la UNE 95 par la traditionnelle compétition par équipe des Interclubs. Un rendez-vous qui permet de jauger l'état des forces vives du club et surtout de se placer par rapport à la concurrence.

Après un stage de préparation bien maîtrisé à Montrodât près de Millau, la vaillante troupe de Suthes Theoginus s'en est allée guerroyer du côté de Montereau-Fault-Yonne loin de ses bases pour le championnat de la promo nationale 2B. Athlé 91, Taverny, Neuilly sur Marne et cinq autres équipes franciliennes étaient au menu de notre club pour ce 1^{er} tour 2016.

Et le moins que l'on puisse dire, est que les joutes débutèrent sous les meilleurs auspices notamment grâce à nos jeunes cadets (dont certains étaient encore minimes l'année précédente) ! Les Interclubs constituent en effet un savant mélange entre la jeune

garde montante, ceux qui font partie des fondations du club et souvent quelques vétérans venus prêter main forte avec envie. C'est Suthes Theoginus qui a la lourde charge chaque année d'essayer de trouver la meilleure des alchimies et les meilleures combinaisons de points possibles. Chacun étant prêt à mettre sa discipline de prédilection de côté voire de concourir sur une épreuve « inconnue » pour rendre service au club.

L'objectif était de faire de son mieux lors de la finale de la promotion N2B deux semaines plus tard.

Lors du deuxième tour en ce 22 mai 2016, les troupes de la UNE 95, plus affûtées et encore mieux entraînées qu'au 1^{er} tour, débarquèrent à Taverny le couteau entre les dents. L'objectif était de taille : il fallait tâcher de faire mieux qu'à Montereau et surtout damer le pion aux deux autres clubs Val d'Oisiens présents lors de cette finale : le CC Taverny Athlétisme et AA Pays de France Athlé 95 (alliance de villes autour de Sarcelles).

Nos athlètes se sont battus comme des lions et nombre de records personnels sont tombés ce jour-là. Capitalisant sur ses points forts comme le demi-fond, la UNE 95 a empilé les victoires sur 800m et 1500m ou Olivier Préau, Maxime

Garcin et Anaëlle Charles fraîchement revenue des Etats-Unis (elle y effectue dorénavant ses études) ont fait parler la poudre. Mais la UNE 95 est un club de plus en plus complet et il fallait avoir des yeux partout pour suivre tous nos licenciés durant cette journée.

Pour la première fois de son histoire l'Union Nord Est 95 peut être considérée comme le 3^e meilleur club d'athlétisme du Val d'Oise derrière l'armada de Franconville (encore champions de France cette année) et Cergy-Pontoise.

Si le club se renforce encore davantage en 2016-2017 il y a fort à parier qu'il continuera sa route toute tracée vers les sommets. En tout cas ce très bon cru 2016 a montré que la UNE regorgeait de talents et qu'une belle ambiance régnait en interne.

Après les Interclubs, symbole de la force collective d'un club et compétition par équipes par excellence, il faut faire place nette à la saison sur piste individuelle. Des championnats départementaux aux plus prestigieux des meetings nationaux, nos athlètes ont su se mettre en valeur et ont fait fructifier le travail de longue haleine entamé au sortir de l'hiver.

-Si nos pépites telles Sarah MINGAS ou Olivier PREAU ont encore été sous le feu des projecteurs, certains

de nos jeunes athlètes ont su se mettre en évidence ! Tour d'horizon des meilleures performances des Unionistes en cette saison estivale 2016.

Du côté de ces dames, Sarah MINGAS a encore fait tourner bien vite ses jambes de gazelle en alignant les 100m en moins de 11"9 et en prenant la 3^e place des championnats d'île de France juniors sur 200m avec un record personnel à la clé 24"35 juste derrière deux de ses camarades de l'équipe de France. Echouant par deux fois au pied du podium lors des championnats de France jeunes début juillet sur 100 et 200m, elle se consola peu après avec la sélection tricolore pour les Mondiaux Juniors en Pologne où elle prit part au relais 4x400M.

Stéphanie LOUIS cadette première année a réussi l'exploit de devenir championne d'île de France du 400m en passant d'ailleurs sous la barre symbolique de la minute (59"85) ! A Châteauroux, elle a pu ainsi participer à ses premiers championnats de France.

La très polyvalente Félicia FIACHINNO également née en 2000 a claqué un superbe 66"85 sur 400m haies ce qui l'a qualifié, elle aussi, pour les championnats de France de la catégorie. Notre Marlysiennne Anaëlle CHARLES nous montre également qu'elle n'a rien perdu de sa superbe depuis son départ pour les Etats-Unis bien au contraire. Lors de la réunion de St Maur le 15 juin elle retrancha quelques centièmes à son record personnel sur 1500m le portant à 4'37"81 ! Le 16 juillet à Aubagne, elle prit une prometteuse 7^e place lors des Frances espoirs pour sa première année dans la catégorie.

Enfin du côté des jeunes pousses, signalons la très bonne tenue de Mélissa BRETER championne départementale minimales du 50m et auteur d'un très bon chrono sur 100m (12"59). Dans les années futures, cette dernière devrait faire parler la poudre.

Chez les garçons, Olivier PREAU sur 800m montre qu'il faut toujours

compter sur lui ! Enchaînant les plus grosses courses sur le territoire national il ne cessa encore cette saison d'enfiler les chronos inférieurs à 1'54 comme des perles. Toujours présent dans les grands rendez-vous, il se qualifia pour la finale des France nationaux (l'équivalent de la division 2) qui se disputait également à Aubagne au milieu du mois de juillet. Dans une prochaine édition nous reviendrons sur le parcours des jeunes Murphy BAVINGA et Thibault DONGA nos triples sauteurs. Zola TCHOUBOU : après être descendu sous les 23 secondes au 200m, explosa son record personnel lors des régionaux sur 100m en signant un très prometteur 11"06 ! Son compère Yannis CUFFY qui tutoie les 7m à la longueur depuis quelque temps a réalisé lui aussi une saison pleine.

Du côté de nos jeunes minimales comment ne pas faire l'impasse sur la pépite Samuel LOUIMA qui montre une polyvalence étonnante aussi bien sur 100m que sur 1000m (19 et 30^e français sur ces deux distances a priori antithétiques avec 11"49 et 2'44). Il sera à surveiller de très près l'an prochain pour sa première année chez les cadets.

Enfin coup de projecteur sur nos routards qui sont encore à pied d'œuvre même au cœur de l'été ! Patrick DESERT boucle le marathon de Rotterdam en 2h45'14 puis celui de Caen seulement deux mois plus tard en 2h48'31 alors que Romain AGUERO termine à une place honorable lors des championnats de France du 10km avec un bon 34'20 à la clé (record personnel à Enghien 34'15 en avril).

Une belle saison s'annonce pour la UNE95 Athlétisme. Nous avons débuté l'année par une section Baby Athlé au COSEC de Marly destinée aux enfants d'âge maternel de 3 ans à 6 ans. Compte tenu du nombre d'inscrits nous assurons deux séances le samedi matin de 10h00 à 10h50 et de 11h00 à 11h50.

Maxime GARCIN (Une95)





L' Audax Club

L'Audax Club de Marly-la-Ville, club de cyclotourisme, existe depuis 27 ans.

Il compte une quarantaine d'adhérents dont 3 femmes. Ils sont soit d'anciens coureurs, soit des néophytes. La gamme des âges s'étale de 36 à 85 ans.

La philosophie du club est celle de l'Audax : «Partir ensemble, arriver ensemble»

L'Audax, ce n'est pas seulement pratiquer un exercice physique d'endurance, car la formule exclut toute notion de compétition. C'est aussi et surtout le pratiquer ensemble de manière solidaire, les plus forts aidant les autres à atteindre le but.

Afin que tous aient le plaisir de rouler tout en gardant l'esprit club, nous restons ensemble durant une vingtaine de kilomètres et des groupes se forment en fonction des niveaux des participants
Nous organisons chaque année, au mois de mai, une randonnée ouverte à tous.

Elle comporte :

- 3 circuits cyclos route 50, 75 et 100 km.
- 3 circuits VTT 15, 25 et 45 km.
- 3 circuits marches 10, 15 et 20 km. Tous ces circuits sont fléchés.

Comme nous, d'autres clubs régionaux organisent des randos auxquelles nous participons.
Egalement aussi à quelques randos nationales comme : Levallois-Cabourg, Lardéchoise, Lille-Hardelot, Dainville-Berk, Bordeaux-Paris, la semaine fédérale, la semaine européenne.

Pour l'année prochaine d'autres projets sont en vue. Vous pouvez venir faire une sortie avec nous, pas besoin d'avoir le vélo dernier cri, les vintages sont les biens venus.

Stéphane Desnos

Audax Club de Marly la Ville
28 rue Thaveau
95670 Marly la Ville
Tel : 01 34 72 37 65 – 06 86 85 08 17
e-mail : hymer95@hotmail.com

- Rendez vous place Dalibard à Marly la ville**
- Les mardi et jeudi matin 9H00
 - Le dimanche 8h00 (8h30 à partir du 1 octobre et 9h00 à partir du 1 décembre)

M. LOGGHE souhaitait faire connaître que les 25 et 26 juin 2016, 5 cyclotouristes de l'Audax Club de Marly la Ville ont réalisé un périple de 410 kms de Marly à Berck sur Mer Aller/Retour.
2 jours d'efforts et de convivialité, sans esprit de compétition.

**Vous aimez le vélo,
venez nous rejoindre
dans un club dynamique où
chacun roule à son rythme :**

**«Faire du vélo
comme vous aimez»**



La recette de Mamie Didine



PAVÉ DE SAUMON EN CROUTE DE RIZ

Ingrédients pour 4 personnes :

- 2 pavés de saumon environ de 180 grs chacun ou du cabillaud
- 2 échalotes
- huile d'olive
- ciboulette
- 500grs de légumes congelés coupés en julienne
- 500 grs de tomates pelées
- 1 poivron jaune ou orange
- thym et beurre
- sel, poivre et 2 gousses d'ail
- curcuma
- 50 grs de sucre de canne roux
- 4 grandes galettes de feuille de riz

Matériel :

- 1 poêle
- 2 saladiers
- 1 économe
- 1 planche à découper
- 1 couteau
- 1 mixer

Temps de préparation et cuisson :

45mn environ

Réalisation :

Prendre les 2 pavés de saumon (ou cabillaud), les couper en 2 en enlevant la peau et les arêtes et les mettre à mariner dans un saladier avec l'huile d'olive, les échalotes hachées et la ciboulette pendant environ 1 heure.

Dans la poêle, mettre à chauffer 300 grammes de légumes coupés en julienne avec une cuillère à soupe rase de curcuma, 1 cuillère à café de sucre roux et 2 cuillères à soupe de raisins secs. Salez, poivrez et laissez cuire 5 à 10 minutes. Les légumes doivent être croquants. Laissez refroidir.

Dans le mixer, versez les tomates pelées et un 1/2 poivron pelé et coupé en morceaux. Ajoutez 2 gousses d'ail, mixez le tout et mettez à cuire 15 minutes dans une petite casserole. Salez, poivrez et réservez.

Mouillez les 4 galettes de feuille de riz, posez-les sur le plan de travail et placez-y une tranche de saumon préalablement désépaissie. Ajoutez dessus les légumes, puis refermez et faire cuire à la poêle 3 minutes de chaque côté. Avant de servir, finir au four à 180°C pendant 5 minutes. Placez chaque pavé dans une assiette et disposez autour la sauce chaude.

Conseil municipal du 17 mai 2016

Procès-verbal des affaires soumises au conseil municipal

Présent(s) :

André SPECQ, Martial DURONSOY, Patrice PETRAULT, Sylvie JALIBERT, Daniel MELLA, Robert WALLET, Ruth MILLEVILLE, Fabienne OBADIA, Jean-Marcel GUERRERO, Sylvaine DUCCELLIER, Philippe LOUET, Pierre SZLOSEK, Muriel AUGelet, Alain DUFLOS, Philippe CHABERTY, François DUPIECH, Victor MERINERO, Véronique BOS, Patrick RISPAL, Claire BREDILLET

Avaient donné procuration :

Michèle LELEZ-HUVE à Patrice PETRAULT, Isabelle DESWARTE à Martial DURONSOY, Pierre-Yves HURTEL à Daniel MELLA, Fabienne GELY à Sylvie JALIBERT, Eliane GUINVARCH à André SPECQ, Elisabeth ABDELBAĞHI à Patrick RISPAL, Corinne MARCHAND MISIAK à Ruth MILLEVILLE, Jean-Marie SANI à Sylvaine DUCCELLIER

Absent(s) :

Michèle LELEZ-HUVE, Isabelle DESWARTE, Pierre-Yves HURTEL, Fabienne GELY, Eliane GUINVARCH, Elisabeth ABDELBAĞHI, Corinne MARCHAND MISIAK, Jean-Marie SANI, Virginie FOUILLEN

Secrétaire de séance élu : Madame Sylvie JALIBERT

Le quorum atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30
Le compte-rendu de la séance du 11 avril 2016 est adopté à l'unanimité.

URBANISME

N°26/2016

APPROBATION MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

EXPOSE : Monsieur André SPECQ

VU le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L 153-45 à L 153-48,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 27 février 2013 approuvant le Plan Local d'Urbanisme,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 26 octobre 2015 approuvant la modification simplifiée N° 1 du Plan Local d'Urbanisme,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 15 février 2016 approuvant les conditions de mise à disposition au public du projet de modification simplifiée N°2 du Plan Local d'Urbanisme,

VU le registre tenu à la disposition du public du 14 mars au 14 avril 2016 inclus ayant recueilli trois observations sans impact sur le projet de règlement,

VU les avis des personnes publiques associées :

- Avis du Conseil Départemental du Val d'Oise reçu le 15 mars 2016,

- Avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie départementale du Val d'Oise reçu le 19 mars 2016,

- Avis de la chambre d'Agriculture Interdépartementale reçu le 24 mars 2016,

- Avis de l'Architecte des Bâtiments de France reçu le 21 avril 2016,

CONSIDERANT que la prise en compte des remarques effectuées par les personnes publiques associées nécessite quelques adaptations mineures qui ne remettent pas en cause le projet de modification,

CONSIDERANT que la modification simplifiée N°2 du Plan Local d'Urbanisme telle que présentée dans la note de présentation annexée est prête à être approuvée,

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
Après délibération,

PAR

28 Voix POUR

0 voix CONTRE

0 ABSTENTION

APPROUVE la modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme telle que modifiée après recueil des avis des personnes publiques associées,

Les pièces constituant le dossier de modification seront annexées à la délibération et se substitueront à toutes pièces correspondantes antérieurement applicables au même territoire,

Le dossier de modification comprend :

- Une note de présentation relative à la modification venant en complément du rapport de présentation en vigueur,

- Un règlement modifié (actualisé des dernières prescriptions en vigueur) se substituant à celui précédemment applicable,

Les autres pièces du PLU demeurent applicables.

Conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du code de l'urbanisme, la délibération sera affichée pendant un mois en

Mairie et une mention sera insérée dans un journal d'annonces légales diffusé dans le département, ci-après désigné :
-Le Parisien – Edition du Val d'Oise

Le Plan Local d'Urbanisme modifié et approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

AFFAIRES GENERALES

N°27/2016

CARPF - CLECT - COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES - DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLEANT

EXPOSE : Monsieur André SPECQ

Suite aux dernières élections municipales de 2014, lors du conseil municipal du 23 juin 2014, l'assemblée avait désigné deux représentants, membres pour la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) de la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France.

Titulaire : Monsieur André SPECQ
Suppléant : Monsieur Daniel MELLA

VU l'arrêté Préfectoral n° 15.579.SRCT du 9 novembre 2015 portant fusion des communautés d'agglomération Roissy Porte de France et Val de France et extension du périmètre à dix-sept communes de la Communauté de communes Plaines et monts de France au 01/01/2016,

VU la délibération n° 16.03.31-34 du 31 mars 2016 de la nouvelle Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France portant création et détermination de la composition locale d'évaluation des charges transférées (CLECT),

CONSIDERANT que la commission locale d'évaluation des charges transférées est composée de membres des conseils municipaux de chaque commune membre et que chaque commune dispose d'au moins un représentant,

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
Après délibération,
PAR
28 Voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

DESIGNE

TITULAIRE : Monsieur André SPECQ
SUPPLEANT : Monsieur Daniel MELLA

N°28/2016

ROISSY DEVELOPPEMENT - DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLEANT

EXPOSE : Monsieur André SPECQ

Le 31 mars 2016, l'assemblée délibérante de la nouvelle Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France s'est réunie et a notamment désigné, Madame Ilham MOUSTACHIR auprès de Roissy DEVELOPPEMENT, afin de représenter, la communauté au sein de l'Agence de Développement Economique.

De forme associative, l'agence de développement permet, de façon souple et partenariale, d'unir institutionnellement, les acteurs économiques du territoire dont les entreprises avec les élus locaux et de définir conventionnellement ses relations et objectifs avec sa collectivité de rattachement, la Communauté d'Agglomération.

Les communes de la Communauté d'Agglomération étant membres de droit de l'association, se doivent de désigner, d'ici le 1^{er} juin 2016, parmi les membres des conseils municipaux, un membre titulaire et un membre suppléant afin de les représenter, dès la prochaine assemblée générale de Roissy développement.

Pour information, chaque membre de l'association devant s'acquitter d'une cotisation, celle-ci est prise en charge annuellement par la Communauté au titre de chaque commune adhérent à l'association.

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
Après délibération,
PAR
28 Voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

DESIGNE

TITULAIRE : Daniel MELLA
SUPPLEANT : Philippe LOUET

N°29/2016

SIFOMA - MODIFICATION DES STATUTS

EXPOSE : Patrice PETRAULT

En application des articles L5212-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, il a été formé en juin 1986 entre les communes de Fosses et de Marly-la-Ville un syndicat intercommunal à vocation multiple de Fosses et de Marly-la-Ville (SIFOMA).

Le syndicat intercommunal avait à l'origine, pour objet, la construction et la gestion d'équipements publics, la réalisation et le fonctionnement de services communs aux deux villes ou toute autre mission confiée au SIFOMA sur décision des conseils municipaux des communes.

Suite à une rencontre en juin 2015 à la mairie de Fosses avec les professionnels de santé de Fosses, de Marly la Ville et de ses environs, un diagnostic préoccupant a été posé.

DIAGNOSTIC : une épidémie de départs des médecins programmés.

Jusqu'il y a peu, la ville de Fosses comptait six médecins généralistes et neuf spécialistes. Des départs à la retraite ont provoqué une augmentation brutale de la patientèle des médecins encore en activité. A Marly la Ville comme à Survilliers, la situation est encore plus préoccupante puisque les deux villes ne comptent plus aujourd'hui que quatre médecins dont trois risquent de partir en 2016.

Les villes de Marly la Ville et de Fosses ont donc décidé de palier à la pénurie de médecins qui menace le territoire en envisageant l'acquisition par le SIFOMA du cabinet médical situé à la Gare de Fosses.

Ce cabinet médical « Fosses-Marly la Ville » est aux normes en matière d'accessibilité. Il s'agit pour le SIFOMA de le mettre à disposition de plusieurs médecins qui pourraient se relayer et revenir sur notre territoire afin d'y assurer des consultations régulières. Les contacts ont déjà été pris par Monsieur BARROS et Monsieur SPECQ et plusieurs médecins généralistes ont confirmé leur intérêt pour ce projet.

Il est nécessaire aujourd'hui d'effectuer le montage juridique de cette opération.

Aussi, il est proposé de modifier les statuts actuels du SIFOMA et plus particulièrement l'article III OBJET – Article 3 - Le syndicat intercommunal a pour objet la construction, l'acquisition immobilière et la gestion d'équipements dans le cadre d'un service d'intérêt général (équipement culturel ou équipement médical).

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
Après délibération,
PAR
28 Voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

APPROUVE les nouveaux statuts du SIFOMA.
FINANCE

N°30/2016

ACCEPTATION DON - ASSOCIATION SYNERGIE POLYTONALE

EXPOSE : Monsieur Daniel MELLA

Dans son courrier du 8 avril dernier, Stéphane NICAULT, le Président de l'Association SYNERGIE POLYTONALE, a avisé Monsieur le Maire de la volonté des membres de l'association d'effectuer un don de 1800.00 euros afin de participer à l'achat de matériels à destination de l'Ecole Municipale de Musique de Marly la Ville et plus particulièrement au département M.A.O. pour l'achat d'un ordinateur et de ses périphériques.

Suivant le code général des collectivités territoriales, en l'absence de délégation donnée à Monsieur le Maire au titre de l'article L2122-22 alinéa 9, le Conseil Municipal doit se prononcer

sur l'acceptation du don fait par l'association SYNERGIE POLYTONALE.

Les membres du Conseil Municipal s'engagent dans le futur, d'aviser régulièrement les membres de l'association via son Président, des acquisitions futures qui seront effectuées pour l'Ecole de Musique Municipale.

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
Après délibération,
PAR
28 Voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

ACCEPTE le don de 1800.00 euros émanant de l'association SYNERGIE POLYTONALE.

ACCEPTE les charges et conditions liées à ce don : à savoir, l'achat de matériels à destination de l'Ecole Municipale de Musique de Marly la Ville et plus particulièrement au département M.A.O. pour l'achat d'un ordinateur et de ses périphériques.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir,

INSCRIT la recette au budget commune à l'article 7713.

INTERCOMMUNALITE

N°31/2016

CARPF - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES COMMUNES AU SEIN DES COMMISSIONS DE TRAVAIL DE ROISSY PORTE DE FRANCE

EXPOSE : Monsieur André SPECQ

Lors du Conseil Communautaire du 14 avril dernier, la constitution de 17 commissions de travail a été adoptée. Monsieur le Président, Patrick RENAUD a souhaité mettre en place ces commissions thématiques pour optimiser la réflexion dans la prise de décisions. Ces commissions, qui ont pour objet l'examen des affaires entrant dans leur champ de compétences et la préparation des délibérations qui seront adoptées par le conseil d'agglomération ou des décisions prises par le bureau de la communauté, sont ouvertes aux conseillers communautaires et conseillers municipaux.

La composition :

- le(s) Vice-Président(e-s) et/ou le(s) Conseiller(e) communautaire délégué(e-s), certaines thématiques étant regroupées,

- Un membre titulaire par commune et un membre suppléant (en cas d'absence du titulaire). Il peut s'agir du maire-adjoint délégué ou de tout autre élu désigné par le Maire ou le Conseil municipal (par courrier simple, décision, arrêté ou délibération). Il n'y a pas d'obligation de désigner un représentant pour chaque commission et un élu peut être membre de plusieurs commissions,

- Les commissions seront animées par le DGS et/ou les DGAS

de secteur et/ou les Directeurs ou cadres en charge des dossiers présentés lors des commissions.

Ci-dessous le tableau des commissions :

	Commission	Elu (e) en charge de la Commission Vice-Président(e) (VP) ou Conseiller(e) Délégué(e) (CD)
1	Finances et Budget Fonds européens	Bernard ANGELS - VP Maire d'Ecouen Isabelle BERESSI - CD Conseillère municipale de Sarcelles
2	Aménagement du territoire	Annie PERONNET - VP Maire-adjointe de Sarcelles
3	Développement durable, Ordures ménagères Trame verte et bleue	Hervé TOUGUET - VP Maire de Villeparisis Jean-Luc HERKAT - VP Maire de Bonneuil-en-France
4	Assainissement et Eau Maire-adjoint de Claye-Souilly	Jean-Luc SERVIERES - VP
5	Mobilités et Déplacements Maire d'Arnouville	Pascal DOLL - VP
6	Petite enfance	Charlotte BLANDIOT FARIDE - VP Maire de Mitry-Mory
7	Sécurité, sûreté et vidéo protection	Alain LOUIS - VP Maire de Goussainville
8	Formation, Emploi, Insertion professionnelle	Ilham MOUSTACHIR - VP Conseillère municipale de Gonesse
9	Handicap et Personnes âgées	Tutem SAHINDAL-DENIZ - VP Maire-adjointe de Garges-lès-Gonesse
10	Bâtiments intercommunaux Travaux, Voirie	Alain AUBRY - VP Maire de Le Mesnil Amelot Michel DUTRUGE - CD Maire de Dammartin-en-Goële
11	Sports	Gérard BONHOMET - VP Maire-adjoint de Garges-lès-Gonesse
12	Développement numérique	Charles SOUFIR - VP Conseiller municipal de Sarcelles
13	Informatique	Pierre BARROS - CD Maire de Fosses
14	Culture et Patrimoine	Jean-Pierre BLAZY - CD Député-Maire de Gonesse
15	Schéma agricole, Ruralité, Maintien des services publics	Jean-Marie FOSSIER - CD Maire de Louvres
16	Politique de la ville et Prévention de la délinquance	Jean-Louis MARSAC - CD Maire de Villiers-le-Bel
17	Rénovation urbaine, Logement et Habitat	François PUPPONI - CD Député-Maire de Sarcelles Jean-Claude GENIES - CD Maire de Gressy

Monsieur le Maire vous rappelle que les thématiques «Développement économique et Tourisme», «Ressources humaines» et «Marchés publics» ont des instances ad hoc et que les thématiques «Administration générale et mutualisation», «Communication, Presse, Événementiel», «Coopération décentralisée» et «Relations avec les intercommunalités voisines et le Grand Paris» seront traitées directement avec le Vice-Président ou le Conseiller communautaire délégué.

Le contenu des commissions ainsi que les techniciens référents seront précisés dans les prochaines semaines.

L'organisation des premières commissions pourra donc débuter courant juin.

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
Après délibération,
PAR
28 VOIX POUR

	Commission	Elu (e) en charge de la Commission Vice-Président(e) (VP) ou Conseiller(e) Délégué(e) (CD)
1	Finances et Budget Fonds européens	André SPECQ Daniel MELLA
2	Aménagement du territoire	André SPECQ Daniel MELLA
3	Développement durable, Ordures ménagères Trame verte et bleue	Daniel MELLA Eliane GUINVARCH
4	Assainissement et Eau	André SPECQ Daniel MELLA
5	Mobilités et Déplacements	Eliane GUINVARCH Alain DUFLOS
6	Petite enfance	Isabelle DESWARTE Michèle LELEZ-HUVE
7	Sécurité, sûreté et vidéo protection	Patrice PETRAULT François DUPIECH
8	Formation, Emploi, Insertion professionnelle	Philippe LOUET Sylvaine DUCCELLIER
9	Handicap et Personnes âgées	Patrice PETRAULT Fabienne OBADIA
10	Bâtiments intercommunaux Travaux, Voirie	Daniel MELLA Jean-Marie SANI
11	Sports	Pierre-Yves HURTEL Jean-Marcel GUERRERO
12	Développement numérique	André SPECQ Daniel MELLA
13	Informatique	Corinne MARCHAND-MISIAK Victor MERINERO
14	Culture et Patrimoine	Sylvie JALIBERT Michèle LELEZ-HUVE
15	Schéma agricole, Ruralité, Maintien des services publics	André SPECQ Daniel MELLA
16	Politique de la ville et Prévention de la délinquance	Patrice PETRAULT François DUPIECH
17	Rénovation urbaine, Logement et Habitat	André SPECQ Daniel MELLA

0 VOIX CONTRE
0 ABSTENTION

DESIGNE

AFFAIRES SOCIALES

N°32/2016

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE - CHARTRE
BIEN VIEILLIR EN VAL D'OISE**

EXPOSE : MONSIEUR PATRICE PETRAULT

Le monde des Seniors connaît en France de profonds bouleversements :

- le nombre de Seniors de plus de 60 ans ne cesse de croître : de 12,5 millions en l'an 2 000, il passera à 17 millions en 2 040.

- l'espérance de vie s'accroît également : elle est passée pour les hommes de 73 ans en 1997 à plus de 78 ans en 2013 et pour les femmes de 81 ans à plus de 85 ans. Le Val d'Oise est proche de cette moyenne. En 2040, selon le scénario central d'évolution, elle serait de 83,1 ans pour les hommes et de 88,8 ans pour les femmes.

- le temps passé en retraite s'est aussi allongé.

Cette évolution a pour corollaire des attentes grandissantes des SENIORS pour être mieux accompagnés tant dans leur vie quotidienne que dans leurs rapports aux autres citoyens.

Ces considérations ont conduit les membres du CODERPA (Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées) à vouloir inciter les responsables politiques locaux du département du Val d'Oise à mieux s'adapter aux besoins de leurs aînés, en s'inspirant du Guide des villes amies des aînés, conçu par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Cette charte pour le Bien Vieillir en Val d'Oise est un document cadre, élaboré par le CODERPA du Val d'Oise et soutenu par le Conseil départemental du Val d'Oise, qui propose aux collectivités territoriales de manifester, au-delà de leurs obligations réglementaires, leur engagement à donner à la personne âgée sa place dans la cité par la mise en œuvre de différents moyens appropriés.

La commune ou l'intercommunalité signataire de la charte s'engage à promouvoir le bien vieillir en Val d'Oise en prenant des mesures concrètes d'accompagnement déclinées dans les domaines suivants :

- La participation citoyenne
- L'information et la communication
- La mobilité et le transport
- La vie à domicile
- La vie sociale
- La culture et la formation
- L'habitat

Chaque collectivité territoriale a la possibilité d'appliquer tout ou une partie de ces dispositions par les moyens qu'elle juge

utile et selon les priorités qu'elle se donne et suivant les compétences qui lui sont attribuées.

Une rencontre annuelle des collectivités locales signataires sera organisée autour du CODERPA afin de partager les expériences de mise en œuvre de cette charte.

La collectivité territoriale signataire s'engage à :

LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Etablir un partenariat avec les associations représentatives des retraités et personnes âgées, le CODERPA, le Conseil départemental pour trouver des réponses adaptées aux problèmes rencontrés par les retraités et personnes âgées,

- Favoriser la création et le fonctionnement d'un « Conseil des Sages » pour impliquer des aînés dans la vie citoyenne et les associer à l'élaboration des politiques, des programmes et des plans d'actions les concernant.

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

- Sensibiliser la population aux différents problèmes rencontrés par les personnes âgées et les retraités pour favoriser leur intégration dans la vie de la commune ou du regroupement de communes et leur permettre de demeurer des citoyens à part entière.

- Sensibiliser les personnels communaux et intercommunaux aux caractéristiques de l'action auprès des personnes âgées.

- Assurer la diffusion des informations utiles à toutes les démarches nécessaires à la vie et à l'accès aux droits des personnes âgées et des retraités par voie d'articles dans le bulletin municipal ou intercommunal, affichage, site Internet ou tout autre support adapté.

- Editer un « Guide du Bien vieillir » afin de faciliter la connaissance par les personnes âgées des possibilités existantes sur la commune ou l'intercommunalité (logement, organismes dédiés, aides diverses, ...).

- Etablir une liaison entre le site Internet de la commune et le site du Conseil départemental dédié aux seniors (seniors.valdoise.fr).

- Adapter les publications à destination des seniors en augmentant la taille des caractères et mettre à disposition un « mode loupe » sur les sites internet de la commune ou de l'intercommunalité.

LA MOBILITE ET LE TRANSPORT

- Aménager l'espace public communal ou intercommunal (voiries, cheminements, éclairages, feux piétons longue durée, trottoirs plats avec revêtement anti-glisser, rampes d'appui dans les montées, toilettes publiques ...) afin d'assurer la libre circulation des personnes âgées en toute sécurité et avec confort.

- Promouvoir l'accessibilité des transports en commun par du matériel adapté et l'aménagement des arrêts et de leurs abords.

- Favoriser l'instauration d'un mode de transport spécifique pour les personnes âgées et/ou handicapées pour leur permettre d'effectuer les déplacements nécessaires en complément du réseau des transports en commun (exemples : navettes « marché » ou « centre commercial », ticket taxi, covoiturage...),

- Installer le nombre de bancs nécessaires dans les zones commerçantes et sur les différents trajets pédestres pour permettre aux personnes âgées d'effectuer les pauses indispensables.

LA VIE A DOMICILE

- Faciliter aux personnes âgées l'information et l'accès aux services de prestations à domicile existant sur la commune.

- Encourager toute action bénévole des habitants à la rencontre des personnes âgées.

- Favoriser l'émergence d'un service municipal ou associatif.

- Faciliter les démarches administratives pour la mise en place de permanence décentralisée si nécessaire.

LA VIE SOCIALE

- Soutenir les associations d'animation de la vie locale qui accueillent et accompagnent les personnes âgées.

- Agir sur l'isolement : impulser et soutenir les initiatives des associations visant à rompre l'isolement ; prévoir des invitations personnelles aux activités ; mettre en œuvre des groupes de paroles pour les personnes âgées isolées.

- Favoriser les échanges intergénérationnels et encourager les seniors à transmettre leur savoir faire.

- Encourager les actions d'aide à l'apprentissage des outils informatiques par les personnes âgées.

- Favoriser l'accès à des activités sportives encadrées et adaptées aux personnes âgées et à des activités culturelles spécifiques.

- Prévoir un accès spécifique aux activités culturelles (réduction, réservations prioritaires, ...).

- Encourager l'intégration sociale par l'utilisation commune et partagée d'infrastructures polyvalentes,

- Ouvrir des ateliers d'animation municipaux pour « bien vieillir » (prévention des risques, groupes de paroles)

CULTURE ET FORMATION

- Faire connaître aux personnes âgées les offres existantes des universités du 3ème âge dans le département et en Ile de France,

- Informer les personnes âgées et les retraités des différentes possibilités de parcours culturels et les aider dans leurs démarches

pour en bénéficier.

- Organiser ou favoriser l'organisation de conférences thématiques à destination des personnes âgées.

HABITAT

- Orienter les seniors vers des structures qualifiées et fiables permettant un diagnostic pour l'adaptation des logements.

- Collaborer avec les bailleurs sociaux pour accompagner la mobilité résidentielle et flécher les logements adaptés.

**Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
Après délibération,
PAR
28 Voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la Charte « Bien Vieillir en Val d'Oise » conjointement liée à la signature de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val d'Oise, Monsieur Arnaud BAZIN et Monsieur le Président du CODERPA, Philippe METEZEAU.

La séance est levée à 22h00.

Pour extrait conforme,
A MARLY LA VILLE,
le 17 MAI 2016

Le MAIRE,
André SPECQ

Conseil municipal du 27 juin 2016

Procès-verbal des affaires soumises au conseil municipal

Présent(s) :

André SPECQ, Michèle LELEZ-HUVE, Patrice PETRAULT, Sylvie JALIBERT, Daniel MELLA, Isabelle DESWARTE, Pierre-Yves HURTEL, Fabienne GELY, Robert WALLEY, Fabienne OBADIA, Eliane GUINVARCH, Sylvaine DUCELLIER, Philippe LOUET, Elisabeth ABDELBAĞHI, Pierre SZLOSEK, Corinne MARCHAND MISIAK, Alain DUFLOS, Philippe CHABERTY, François DUPIECH, Victor MERINERO, Patrick RISPAL, Claire BREDILLET

Avaient donné procuration :

Martial DURONSOY à Sylvie JALIBERT, Ruth MILLEVILLE à Fabienne OBADIA, Jean-Marcel GUERRERO à Philippe CHABERTY, Muriel AUGÉLET à Michèle LELEZ-HUVE, Jean-Marie SANI à André SPECQ, Véronique BOS à Fabienne GELY, Virginie FOUILLEN à Claire BREDILLET

Absent(s) :

Martial DURONSOY, Ruth MILLEVILLE, Jean-Marcel GUERRERO, Muriel AUGÉLET, Jean-Marie SANI, Véronique BOS, Virginie FOUILLEN

Secrétaire de séance élu :

Madame Sylvie JALIBERT

Le quorum atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30
Le compte-rendu de la séance du 12 mai 2016 est adopté à l'unanimité.

FINANCE

N°33/2016

SUBVENTION COMPLEMENTAIRE 2016 - ASSOCIATION DE DANSE CLASSIQUE DE ST WITZ

EXPOSE : Madame michèle LELEZ-HUVE

Chaque année, l'école de danse municipale de Marly la Ville, en collaboration avec l'association de Danse classique de Saint Witz organise un gala de danse annuel.

Cette année, il est nécessaire d'acquérir de nouveaux costumes pour les élèves, représentant un coût total TTC de 1191.27 euros.

L'association de Danse classique de Saint Witz se chargeant de la commande,

Le conseil municipal,

Après délibération,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A l'unanimité

VOTE la subvention d'un montant de 500.00 euros à l'association de Danse classique de Saint Witz au titre de la participation de la commune.

N°34/2016

FILIERE ARTISTIQUE : VOTE DES TARIFS ANNUELS ET APPROBATION DU REGLEMENT

EXPOSE : Madame Michèle LELEZ-HUVE

Il est proposé en annexe de la note de synthèse, le règlement de fonctionnement et les tarifs municipaux de la filière ARTISTIQUE, à savoir, les écoles de Danse et de Musique municipales présentés par la commission Culture le 14 juin dernier.

Sauf, suivant un besoin de modification à l'un des articles, le règlement présenté ce 27 juin 2016 sera adopté pour les années futures ; seules les dates seront adaptées au calendrier.

Les tarifs seront quant à eux proposés aux votes, chaque année.

Le conseil municipal,

Après délibération,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A l'unanimité

APPROUVE le règlement intérieur de fonctionnement des écoles de danse et musiques municipales,

VOTE les tarifs pour l'année scolaire 2016/2017.

N°35/2016

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2016 - REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PROVISoire 2015 ET 2016

EXPOSE : Monsieur Daniel MELLA

Conformément au décret n° 2015-334 du 25 mars 2015, il est nécessaire d'établir les plafonds des redevances dues pour l'occupation provisoire du domaine public pour les exercices 2015 et 2016, calculées à partir des chantiers de travaux de distribution de gaz finalisés à fin 2014 et fin 2015 sur la commune de Marly la Ville.

Il est également demandé d'établir les plafonds des redevances dues pour l'exercice 2016, pour les ouvrages de distribution de gaz implantés sur les voies communales sur l'année 2015 et

régie par le décret du 25 avril 2007.

**Le conseil municipal,
Après délibération,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
A l'unanimité**

APPROUVE les Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP) provisoires 2015 et 2016 – et RODP 2016 comme suit :

Au titre de l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux réalisés sur les réseaux de distribution de gaz pour les années 2015 et 2016 :

Longueur des canalisations construites ou renouvelées sur le domaine public communales et mises en gaz au cours de l'année précédant celle au titre de laquelle la redevance est due.

- pour le calcul de la RODPP 2015 : 127 mètres
- pour le calcul de la RODPP 2016 : 39 mètres

Pas de revalorisation de la RODPP entre 2015 et 2016

- RODPP 2015 = $0,35 \times 127$ soit 44,45 euros
- RODPP 2016 = $0,35 \times 39$ soit 13,65 euros

Au titre de l'occupation provisoire du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour l'année 2016

- Longueur de canalisation sous voirie communales de distribution : 22 416 mètres

- Taux de revalorisation cumulé au 01/01/2016 : 1,16

- RODP 2016 = $(0,035 \times 22\,416 + 100) \times 1,16$ soit 1 026,09 euros
- Les montants regroupés de ces redevances, une fois votés par l'assemblée, feront l'objet de l'émission d'un titre à l'encontre de GRDF (Gaz Réseau Distribution de France – Région Ile de France) selon le montant total dû :

44,45 euros + 13,65 euros + 1 026,09 euros = 1 084,19 euros

N°36/2016

**ARCHIVES DEPARTEMENTALES - DEMANDE AIDE
A L'AMENAGEMENT DE LOCAUX EXISTANTS, A
L'EQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATERIELS**

EXPOSE : Monsieur André SPECQ

Lors du Conseil Municipal du 22 septembre 2004, l'assemblée autorisait Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat relative à la mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion pour une mission d'assistance à l'archivage au sein de la commune de Marly la Ville.

La Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France, devenue depuis Pays de France met depuis à disposition des communes adhérentes un progiciel archives : Mnesys Archives de Naoned System. Cet outil, destiné à des professionnels, peut être utilisé lors de la mission archives.

Depuis la signature de la convention, une archiviste intervient régulièrement sur la collectivité.

pour mémoire, elle est en charge :

- du tri, élimination, classement, inventaire et indexation des archives selon la réglementation en vigueur,
 - de la rédaction et fourniture d'un inventaire et d'index,
 - de la sensibilisation du personnel aux techniques de gestion des archives,
 - de l'exploitation culturelle,
 - des études diverses portant sur les archives (circuits d'archivage, conditions de conservation, création de services...
- Ce travail et cette nouvelle organisation nécessitent aujourd'hui, l'aménagement d'un local dédié aux anciennes archives qui se situera au sous-sol de l'Hôtel de Ville.

Afin de ne pas commettre d'impair lors de cet aménagement, une rencontre prochaine est organisée avec Mme PELTIER, Directrice du service des Archives Communales et de l'inventaire du Patrimoine du Val d'Oise.

Le département du val d'Oise peut aider les communes à se doter de moyens matériels suffisants et conformes aux normes techniques afin de répondre à leur obligation réglementaire de bonne conservation de leurs archives : locaux, mobilier...

Il s'agit de s'engager à assurer le classement et l'inventaire des fonds d'archives conformément aux normes archivistes. L'attribution d'une subvention sera soumise à l'avis technique de la Directrice des Archives Départementales.

Taux : 20% du coût des travaux HT,

Plafond de travaux : 70 000.00 euros HT

Plancher de travaux : 3 500.00 euros HT

**Le conseil municipal,
Après délibération,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
A l'unanimité**

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les demandes de subventions nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

CULTURE

N°37/2016

**PROGRAMMATION CULTURELLE 2016/2017 - ESPACE
CULTUREL LUCIEN JEAN - VALIDATION DES TARIFS ET
DES DEMANDES DE SUBVENTIONS**

EXPOSE : Madame Michèle LELEZ-HUVE

Proposition de la commission Culture du 14 juin 2016
(voir tableau page suivante)

2016													
TITRES	Genres/Publics	Dates	PU HT	Nb de séances	Prix H.T	TVA	Prix TTC	Autres taxes (sacs/loc)	Divers (NHK + autres)	Technique	Intermittent	Sécurité	Prix total
Parique au bois béton	Musique Urbaine / Jeune public	29-nov	1 500,00	2	3 000,00	155,00	3 155,00	420,00	500,81	400,00	0,00	150,00	4 635,81
Covertramo	Concert Tribute To Tout public	2-déc.	5 300,00	1	5 300,00	0,00	5 300,00	742,00	0,00	2 620,00	0,00	112,00	8 774,00
Sérénis Fisseau	Conte musical Très jeune public	07 et 08 dec	1 800,00	2	3 600,00	198,00	3 798,00	504,00	484,66	250,00	0,00	150,00	5 186,66
Actions culturelles***	Projet Exposition	à définir			0,00	0,00	1 000,00						1 000,00
S/S TOTAL					11 900,00	363,00	12 263,00	1 666,00	985,47	3 270,00		412,00	19 596,47
2017													
	Genres Publics	Dates	PU HT	Nb de séances	Prix H.T	TVA	Prix TTC	Autres taxes (sacs/loc)	Divers (NHK + autres)	Technique	Intermittent	Sécurité	Prix total
Jourés - Cie agile de sable	Théâtre Tout public-colège	vend 24/02 et sam 25/02	3 100,00	2	6 200,00	341,00	6 541,00	310,00	367,00	0,00	0,00	150,00	7 278,00
Bruno Salomone Titre d'affiche	Humour Tout public	29-janv.	8 500,00	1	8 500,00	467,50	8 967,50	1 150,00		348,00	390,00	112,00	11 067,50
Amhed Sylla Titre d'affiche	Humour Tout public	4-mars	5 000,00	1	5 000,00	275,00	5 275,00	700,00		840,00	0,00	112,00	6 827,00
Respire	Cirque contemporain Tout public	11/03/17	2 500,00	1	2 500,00	175,00	2 675,00	350,00	423,72	0,00	0,00	112,00	3 550,72
Spectacle Danse Marie-Christine Robert	Spectacle de danse Tout public	25 ou 26 mars	2 000,00	1	2 000,00	110,00	2 110,00	280,00		0,00	0,00	112,00	2 502,00
Bete de Foire	Cirque Contemporain Chapitre au	du 23 au 26 mars	5 000,00	1	5 000,00	275,00	5 275,00	700,00	30,00				6 005,00
Éscale Danse à Passers	Danse contemporaine Tout Public	17 et 18 mars	1 000,00	1	1 000,00	55,00	1 055,00	140,00					1 195,00
Appetite - Cie dans ses pieds	Théâtre d'ombre Dès 12 mois	29 et 30 mars ?	583,34	3	1 750,00	0,00	1 750,00	227,50	213,60	0,00	0,00	150,00	2 341,10
Actions culturelles***	Jourés au collège	à définir	60,00	4	240,00	13,20	253,20						253,20
Actions culturelles***	Appetite à l'espace culturel	à définir	80,00	2	160,00	8,80	168,80						168,80
S/S TOTAL					32 350,00	1 720,50	34 070,50	3 897,50	929,32	1 188,00		757,00	41 232,32
COUT DE LA SAISON					Année	Somme							
					2016	19 596,47							
					2017	41 232,32							60 828,79

La sommes de 19 596,47 euro est inscrite au budget de l'année 2016. Elle est ventilée de la manière suivante :

6042 : Achat de prestation de service :	12 263,00 euros
637 : Autres impôts et taxes :	1 666,00 euros
6135 : Locations mobilières :	3 270,00 euros

La somme de 41 232,32 euros sera inscrite au budget de l'année 2017. Elle sera ventilée de la manière suivante :

6042 : Achat de prestation de service :	34 070,50 euros
637 : Autres impôts et taxes :	3 897,50 euros
6135 : Locations mobilières :	1 188,00 euros

Propositions de tarification de droits d'entrée :

La tarification pour l'ensemble de la saison, prend en compte la volonté du conseil municipal d'augmenter les tarifs de 2,5 %.

Proposition de la commission culture :

- Plein tarif : 9,00 euros
- Tarif réduit : 5,50 euros (demandeurs d'emploi, inscrits au RSA, étudiants, carte SMJ, groupes issus d'une structure associative ou municipale d'au moins 10 personnes).
- 4,00 euros (adultes accompagnant des enfants sur les spectacles jeunes publics).
- 2,80 euros (moins de 18 ans).

Tarifs spécifiques manifestations avec le service municipal de la jeunesse :

- Plein tarif : 5,50 euros
- Tarif réduit : 3,50 euros (jeunes avec carte SMJ, enfants, familles avec carte CARPF).
- Exonérés (invités, professionnels, presse, accompagnateurs des groupes).

Cette nouvelle tarification ne s'appliquera pas aux spectacles « Tête d'Affiche »

Pour ce spectacle, la commission Culture propose que le tarif soit basé sur les mêmes tarifs que les années précédentes.

Il est proposé pour le spectacle de Bruno Salomone, ciblant un public de plus de 30 ans, un tarif unique de 24,00 euros.

Pour le spectacle d'Ahmed Sylla, ciblant plus particulièrement les jeunes, un tarif unique de 20,00 euros.

Concernant le concert CoverTramp, ce spectacle demandant

des frais techniques supplémentaires, il est proposé le tarif unique de 22,00 euros.

**Le conseil municipal,
Après délibération,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
A l'unanimité**

APPROUVE la programmation 2016-2017 et son financement,

VOTE les tarifs de la dite-saison,

VOTE les tarifs des spectacles « têtes d'affiche »,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats et conventions relatifs à cette programmation,

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les demandes de subventions.

N°38/2016

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE - DEMANDE DE SUBVENTION - AIDE A LA STRUCTURATION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPECIALISE ANNEE 2016

EXPOSE : Madame Michèle LELEZ-HUVE

Comme chaque année, il est demandé au Conseil Départemental du Val d'Oise, une subvention de fonctionnement pour les Ecoles Municipales de Danse et Musique.

Cette somme sera inscrite à l'article 7473, subvention du Conseil Général du Val d'Oise.

Pour mémoire : subvention versée par le Conseil départemental :

en 2011 –	11 759,00 euros
en 2012 –	10 315,00 euros
en 2013 –	7 918 euros
en 2014 –	7 918 euros
en 2015 –	7 626,00 euros

**Le conseil municipal,
Après délibération,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
A l'unanimité**

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental du Val d'Oise afin d'obtenir une subvention annuelle de fonctionnement.

N°39/2016

CLEA - PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITE AU CONTRAT LOCAL D'EDUCATION ARTISTIQUE - AVENANT 2016

EXPOSE : Madame Michèle LELEZ-HUVE

Lors de son conseil municipal du 3 juin 2013, la commune de

Marly la Ville validait sa participation au Contrat Local d'Education Artistique pour une durée de trois ans.

Une convention entre la DRAC, l'Académie de Versailles, le Département du Val d'Oise, les huit communes de l'Est du Val d'Oise et l'association Cultures du Cœur Val d'Oise était signée le 17 juillet 2013.

Depuis 2013, le territoire de l'Est du Val d'Oise a accueilli chaque année trois équipes artistiques pour des résidences-missions d'une durée de quatre mois répartie sur la saison.

Au regard du bilan extrêmement positif de ces résidences sur le territoire de l'Est du Val d'Oise, du nombre de bénéficiaires concernés, de l'implication et du maillage du territoire par les acteurs éducatifs, culturels et sociaux, de la collaboration étroite engagée avec le CNFPT (centre National de la Fonction Publique Territoriale) pour la mise e œuvre de formations à l'intention des personnels de l'animation des collectivités concernées, le dispositif est reconduit pour une durée d'un an.

L'année 2016 permettra de réaliser un point d'étape sur les dynamiques engendrées par le CLEA depuis 2013, en vue de la poursuite et de l'élargissement de la démarche enclenchée, notamment avec l'intégration de la ville Louvres parmi les partenaires. Il est prévu de confier une mission d'étude à une équipe artistique associée à un cabinet d'ingénierie culturelle, suite à un appel d'offre.

Cette année de transition permettra d'adapter au mieux le dispositif aux besoins locaux en matière d'éducation artistique, ainsi qu'à la nouvelle organisation territoriale intercommunale, avant la signature d'une nouvelle convention pluriannuelle à partir de 2017.

Les engagements financiers restent constants et répartis entre la DRAC et le département du val d'Oise, comme indiqués dans la convention signée en 2013.

**Le conseil municipal,
Après délibération,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
A l'unanimité**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant au Contrat Local d'Education Artistique pour une durée d'une année

PERSONNEL

N°40/2016

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL - MISE A JOUR

EXPOSE : Monsieur Patrice PETRAULT

Faisant suite, aux différents mouvements de personnel ces derniers mois, il y a lieu de procéder à la modification du tableau des effectifs comme suit, à savoir :

A effet du 1^{er} avril 2016 :

Filière animation :

Faisant suite aux résultats d'admission du concours interne d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles de 1ère classe de l'un de nos agents, il y a lieu de procéder à :

- l'ouverture d'un poste d'ATSEM de 1ère classe à Temps complet
- la fermeture d'un poste d'Adjoint d'Animation de 2ème classe à Temps complet

Suite à l'inscription sur les tableaux annuels d'avancement de grade de nos agents, il y a lieu de procéder à :

FILIÈRE ADMINISTRATIVE :

A effet du 1^{er} juillet 2016 :

- L'ouverture d'un poste d'Adjoint Administratif ppal de 2ème classe à Temps Complet
- La fermeture d'un poste d'Adjoint Administratif de 1ère classe à Temps Complet

A effet du 1^{er} août 2016 :

- L'ouverture d'un poste de Rédacteur ppal de 2ème classe à Temps complet
- La fermeture d'un poste de Rédacteur à Temps complet

A effet du 1^{er} octobre 2016 :

- L'ouverture d'un poste d'Adjoint Administratif ppal de 1ère classe à Temps Complet
- La fermeture d'un poste d'Adjoint Administratif ppal de 2ème classe à Temps Complet

FILIÈRE TECHNIQUE :

A effet du 1^{er} octobre 2016 :

- L'ouverture d'un poste d'Ingénieur ppal à Temps complet
- La fermeture d'un poste d'Ingénieur à Temps complet.

A effet du 1^{er} juillet 2016 :

- La fermeture d'un poste d'Ingénieur à Temps complet.

A effet du 1^{er} septembre 2016 :

- L'ouverture d'un poste de technicien principal de 2ème classe à Temps complet

**Le conseil municipal,
Après délibération,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
A l'unanimité**

APPROUVE les mouvements d'ouverture et de fermeture de postes, aux échéances comme précisés ci-dessus.

URBANISME

N°41/2016

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - SOCIETE PROLOGIS FRANCE LXXXIII EURL

EXPOSE : Monsieur André SPECQ

La société PROLOGIS France Eurl vient d'acquérir un terrain implanté sur le territoire de Marly la Ville, au n° 4 rue Jean Jaurès, ZI de Moimont à Marly la Ville. L'entrée du site se fait au 1 de la rue Jules Vallès. La société PROLOGIS France Eurl souhaite y édifier, à la place des bâtiments logistiques existants, (ex CENTREX) un nouveau bâtiment en « dos-à-dos », conforme aux exigences réglementaires en vigueur à ce jour, destiné à accueillir une activité de logistique, de stockage et d'activités diverses liées (préparation de commandes, packaging, manutention...).

Une demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique relevant de la réglementation ICPE a fait l'objet d'une enquête publique suivant l'arrêté n° 13154 du 06/04/2016 de Monsieur le Préfet du Val d'Oise.

Cette enquête s'est déroulée durant un mois du 17 mai au 17 juin 2016.

La société PROLOGIS, spécialisée dans l'immobilier logistique gère de multiples entrepôts en France.

Un ou plusieurs locataires pourront occuper l'entrepôt. Pour le moment aucun bail n'est signé et les besoins de stockage n'ont pas été déterminés.

C'est pourquoi le projet porte sur des stockages de différentes natures de produits (Produits alimentaires, électroménagers, parfums, peinture, allumettes, produits dangereux pour l'environnement, quelques produits ménagers à base de soude).

La superficie de la parcelle est de 136 566m² dont 61 600m² pour le bâtiment.

Le projet est situé dans la zone d'activités, rue Jules Vallès, rue Jean Jaurès et remplace un ancien entrepôt dont l'activité a cessé en 2014.

L'Autorité environnementale note que sur la base des quantités présentées dans le dossier, l'établissement a été écarté du statut SEVESO par le demandeur sur la base de limitation des quantités de produits stockés.

Le pétitionnaire ne prévoit pas de stocker simultanément l'ensemble des produits listés précédemment.

Il prévoit de limiter les quantités maximales de produits autorisés dans chacune des cellules. Les quantités figureront dans les baux de location.

A cela, l'Autorité Environnementale répond qu'une gestion des stocks en temps réel pour limiter les quantités de stockage de

produits telle que suggérée dans l'étude, ne présente pas les garanties suffisantes pour exempter l'établissement des impacts de dangers et risques technologiques aux effets graves.

Les activités de l'entrepôt émettront une source de bruit supplémentaire aux bruits ambiants dont le niveau dépasse les limites réglementaires.

La sensibilité de l'environnement, représentée ici par la localisation d'habitations en proximité, requiert des mesures supplémentaires.

L'autorité Environnementale considère, qu'en l'état actuel du dossier elles semblent insuffisantes pour garantir un impact sonore des installations projetées acceptables pour les riverains.

Le conseil municipal,
Après délibération, ENTENDU les observations de madame ABDELBAGHI, monsieur PETRAULT, monsieur RISPAL, madame DUCCELLIER
Sur proposition de Monsieur le Maire,

PAR 26 voix POUR
1 voix CONTRE
2 ABSTENTIONS
0 n'ayant pas pris part au vote ()

PREND NOTE de l'avis de l'autorité environnementale et ses exigences fortes précisées dans son avis Préfecture de la Région d'Ile de France du 29 février 2016,

EMET UN AVIS FAVORABLE à la demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt à la société PROLOGIS France Eurl à Marly la Ville, Zone de Moimont,

SOUS RESERVE QUE :

- Le pétitionnaire renforce les mesures de sécurité près des habitations et n'exploite pas le stockage de produits inflammables près des riverains ;

- Demande la prise en considération de mesures complémentaires de sécurité, de protections thermiques, phoniques et visuelles, notamment des moyens renforcés à proximité des habitations (côtés NORD EST / NORD OUEST) avec merlons paysagers plus impactants, (hauteurs, largeurs) et études de risques dans les premiers mois de fonctionnement avec contrôles renforcés systématiques ;

- D'améliorer les accès et sorties de véhicules PL et VL sur les voies des zones d'activités (rue Jules Vallès et Jean Jaurès) et incidences sur les routes départementales (RD 317 / RD16).

MOTION
N°42/2016

MOTION - L'AVENIR DE L'USEP 95 MENACE

EXPOSE : Madame Fabienne GELY

La pérennité de l'USEP Val d'Oise menacée.

Nous, Elus du Conseil Municipal de Marly la Ville, avec les enseignants bénévoles USEP, parents d'élèves bénévoles, amis de l'école publique apprenons avec stupéfaction la décision de la Ligue de l'Enseignement du Val d'Oise de refuser le détachement de l'Education Nationale de Monsieur Pascal DEBOEUF pour prendre en charge le poste de Directeur départemental USEP, à l'encontre de la volonté du Comité Directeur USEP 95 et de son Président.

Si la Ligue de l'Enseignement peut se prévaloir des statuts politiques pour prendre une telle décision, elle n'a aucune prise sur le bénévolat développé sur le terrain auprès des enfants des écoles publiques du département pour se permettre de faire croire aux différents partenaires que sont les collectivités territoriales, les fédérations sportives, l'Education Nationale, le Conseil Départemental, que les associations scolaires pourront à l'avenir bénéficier du même volume et de la même qualité d'activités. Cette qualité est le fruit du travail d'un réseau constitué depuis de nombreuses années, et qui œuvre autour de son Bureau et son Comité Directeur animés par Monsieur DEBOEUF depuis déjà neuf ans. C'est l'ensemble de ce réseau, fort de 14 000 licenciés dont un millier d'animateurs bénévoles, qui se trouve désavoué par cette décision de la Ligue de l'Enseignement du Val d'Oise.

Nous déclarons, en soutenant Monsieur Pascal DEBOEUF face à l'injustice dont il est victime, soutenir et défendre l'USEP 95, l'avenir du sport scolaire et du vivre ensemble pour les enfants des écoles publiques de notre département.

Compte tenu de l'obstination du Conseil d'Administration de la Ligue 95 à vouloir démanteler le réseau de l'USEP Val d'Oise,

**Le conseil municipal,
Après délibération,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
A l'unanimité**

APPORTE son soutien à Monsieur Pascal DEBOEUF,

DEMANDE à Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale du Val d'Oise de reconsidérer sa position et de bien vouloir « cibler mission USEP » le poste prévu pour Monsieur Deboeuf à la prochaine rentrée.

La séance est levée à 22h00.

Pour extrait conforme,

A MARLY LA VILLE,

le 30 juin 2016

Le MAIRE,
André SPECQ

Naissances

WEISS Lucie	05/01/2016	DOS SANTOS Rafael	11/07/2016
LAUTONE Noah	12/04/2016	FERNANDES Lola	17/07/2016
AMAR TORRES Aaron	24/04/2016	DUCIEL Cassandra	30/07/2016
CHAPON PICHONNIER Matys	16/05/2016	GRINGRÉAU FLAMANT Olivia	20/08/2016
MARTINS Giulian	19/05/2016	KIEFFER Louise	01/09/2016
CARPEN Owen	25/05/2016	GENTIL Mila	12/09/2016
FOURES Yohan	28/06/2016	PARVOPASSO Gabriel	06/09/2016
BOUBERT Marceau	11/06/2016	POLIN Mailo	06/09/2016
HAMITOUCHE Mathis	23/06/2016		

Alliances



CAYEUX Sébastien et Marjolaine BRUSSON	21/05/2016	RODRIGUES Carlos et PICARD Delphine	09/07/2016
MICHEL Maryvon et SANKEU Blanche	28/05/2016	BOGARD Benjamin et LE HELLAY Amandine	20/08/2016
GEORGEL Damien et CLAUET Romane	18/06/2016	GUILLAUME Pascal / AUTRET Isabelle	03/09/2016
GONCALVES Gabriel et JUZANS Estelle	02/07/2016	CARRIER Christophe / PELLERIN Sylvie	03/09/2016
DIAS Hennique et DAUTZENBERG Virginie	02/07/2016	TAVELET Jean-Baptiste / GOMES Virginie	10/09/2016

Partances

POIREAU Agathe Veuve BERGEREAU	90 ans	12/05/2016
GOURAYA Mohand	62 ans	07/06/2016
CAMPERI Alfrédine Veuve LARROQUE	107 ans	10/07/2016
DAVRON Andrée Veuve DELSARTE	93 ans	09/07/2016
BEL Blanche Veuve BAHEU	84 ans	13/07/2016
LASSEUR Jeanne épouse PROVIN	95 ans	19/07/2016
DARMANIN Candeloro	94 ans	27/05/2016
DUPONT Gisèle Veuve CHAUMIER	82 ans	29/05/2016
BUONFINI Aurosia Veuve CECCHINI	70 ans	24/06/2016
BILLER Robert	88 ans	27/06/2016
FELLETIN Christiane Veuve DARRAS	94 ans	28/06/2016
BAHEU Henri	84 ans	09/07/2016
HAMELIN Gérard	66 ans	30/07/2016
MARTIN Bruno	65 ans	19/08/2016
TURLIN Bernard	75 ans	09/09/2016
LERIGNÉ Veuve LEFEBVRE Marie-Thérèse	82 ans	09/09/2016

Action Dépannage

“Un artisan près de chez vous”

Contrat d'entretien

Dépannage appareils gaz toutes marques

Plomberie - Chauffage - Installation -

Ramonage

Tél. : 01 34 72 79 24

14, rue Roger Salengro - 95670 MARLY-LA-VILLE

Ici votre encart publicitaire
contactez le 03 44 63 46 76
JB Impressions

Et si vous preniez enfin le temps ?



S.C. Galec 26 quai Marcel Boyer BP 30004 94859 Ivry-sur-Seine Cedex - RCS Créteil B 642 007 991 - crédits photos : Eric Audras - Création Carré Noir www.carrénoir.com

ST-WITZ

E.Leclerc 
DRIVE